

CSR



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024

poclain.com



ENGAGE
2025 **SHIFT-UP**



LE MOT DE LA DIRECTRICE DU PROGRAMME RSE

NOS ACTIONS POUR UN FUTUR DURABLE !

La déclinaison opérationnelle de nos ambitions ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) s'est accélérée comme prévu en 2024, avec un engagement et une motivation sans faille de la part de nos collaborateurs.



● ● ● ●
Asa ESTVALL
Directrice Programme RSE

Pour animer et piloter les projets, une équipe a été constituée, composée d'un Comité Corporate, de Champions qui coordonnent les projets au sein des différents départements et sites industriels et d'un Comité de pilotage. Ce n'est pas moins de 20 personnes qui œuvrent, une partie de leur temps, à l'accompagnement de projets de développement durable.

Cette équipe diversifiée inclut des collaborateurs expérimentés comme de jeunes membres, tous unis par leur motivation et leur énergie pour atteindre nos objectifs communs.

Cette énergie collective a été récompensée d'une médaille d'argent décernée en avril par ÉcoVadis, agence de notation française reconnue à l'international. Cette distinction résulte de la consolidation de plans d'amélioration mis en œuvre ces dernières années, incluant des avancées majeures en matière de sécurité et d'ambitions environnementales.

Nous possédons aujourd'hui une très bonne compréhension des moyens requis pour atteindre nos principaux objectifs et des méthodes à suivre pour y parvenir. Dans un monde en constante évolution, il importe de disposer d'une feuille de route structurée comprenant des objectifs clairs et précis.

Nous travaillons avec nos collaborateurs des différents sites industriels qui contribuent, par des initiatives locales, à l'atteinte de nos objectifs Groupe. Par exemple, nos équipes de Pondichéry, en Inde, soutiennent par diverses actions, un usage pérenne de l'eau. À Yorkville, États-Unis, nos équipes ont appliqué des solutions de recyclage des palettes en bois. À Brno, République Tchèque, les performances RSE de nos équipes ont été évaluées par une université locale : les résultats sont très favorables.

Nos défis sont nombreux ! Une de nos priorités consiste à réduire la consommation énergétique de nos procédés industriels et celle de nos bâtiments.

De même, nous concevons des produits de manière à minimiser leur consommation d'énergie.

Progressivement, nous adopterons une démarche d'éco-conception en tenant compte du cycle de vie complet des produits, depuis l'extraction des matières premières utiles à leur production jusqu'à la fin de vie des composants.

Nous offrirons à nos clients des solutions efficaces adaptées à leurs défis de décarbonation. Nos collaborateurs seront formés pour accompagner ces évolutions.

En mars 2025, trois collaborateurs seront formés et sensibilisés aux effets du changement climatique via la Fresque du Climat. Ils deviendront des ambassadeurs de la transition écologique et diffuseront leurs connaissances au sein des sites industriels et filiales commerciales.

Dans le cadre de notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, nos salariés bénéficieront de formations sur des sujets variés, allant du changement climatique à l'éthique des affaires.

Nous entamons cette nouvelle année avec enthousiasme, prêts à adresser des sujets cruciaux. Selon les résultats de notre enquête interne, 84% de nos salariés estiment que Poclain traite de sujets pertinents au sein de notre programme RSE.

En tant que Directrice du Programme RSE, je suis honorée de collaborer avec mon équipe et mes collègues sur des sujets aussi essentiels, en parfaite adéquation avec les valeurs du Groupe Poclain.

NOTATION ECOVADIS



**LE GROUPE POCLAIN À REÇU UNE MÉDAILLE
D'ARGENT POUR SA PERFORMANCE RSE.**

*Cette récompense signifie que POCLAIN figure dans le
« TOP 15% » des entreprises évaluées par ÉcoVadis.*

Fondé en France en 2007, ÉcoVadis est reconnu mondialement comme un organisme de notation RSE.
Son réseau comprend plus de 150 000 entreprises évaluées réparties dans 185 pays,
couvrant 250 secteurs d'activités différents.

VUE D'ENSEMBLE DES ACCORDS INTERNATIONAUX ET DE LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE ET FRANÇAISE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dès le début des années 70, de nombreux scientifiques alertaient déjà sur les effets prévisibles liés au réchauffement climatique.

À cette époque, la quantité de gaz à effet de serre augmentait de manière sensible en raison du charbon et des hydrocarbures consommés dans le monde.

Cette prise de conscience a conduit les organisations internationales et européennes à légiférer par l'adoption de directives en faveur de la protection de l'environnement.

Depuis lors, face à l'urgence écologique, les législations françaises, européennes et internationales se succèdent à un rythme de plus en plus soutenu. Elles visent à assurer un nouveau modèle de développement durable qui respecte l'environnement et se conjugue avec une diminution des consommations en énergie, en eau et autres ressources naturelles.

PRINCIPAUX ACCORDS ET DIRECTIVES INTERNATIONAUX (liste non exhaustive)

1972	La Conférence des Nations Unies sur l'environnement a adopté une série de principes pour une gestion écologiquement rationnelle de l'environnement. Cette "Déclaration de Stockholm" a initié un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement sur le lien entre la croissance économique, la pollution mondiale et le bien-être global.
1992	La deuxième Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement - connue sous le nom de Sommet "Planète Terre" - a adopté une déclaration qui a fait progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement. La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement témoigne de deux grandes préoccupations apparues pendant l'intervalle de 20 années séparant ces deux conférences : la détérioration de l'environnement et l'interdépendance entre le progrès économique à long terme et la nécessité d'une protection de l'environnement.
1997	Le principal objectif du Protocole de KYOTO est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique afin de lutter contre le changement climatique. Le protocole impose aux pays industrialisés et aux économies en transition des objectifs contraignants de réduction des émissions des gaz à effet de serre.
2015	L'Accord de Paris est un traité international dont l'objectif principal est de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C des niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C.

PRINCIPALES RÉGLEMENTATIONS FRANÇAISES (liste non exhaustive) :

1996	La Loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie) vise à améliorer la qualité de l'air en France. Elle impose des mesures de surveillance, de prévention et de réduction de la pollution atmosphérique.
2001	La Loi NRE (Nouvelles Régulations Économiques) impose aux entreprises cotées en bourse de publier des informations sur les conséquences sociales et environnementales de leurs activités dans leurs rapports annuels.
2005	La Loi POPE (Loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique) vise à définir les grandes orientations de la politique énergétique de la France en vue de garantir l'indépendance énergétique et de préserver la santé humaine et l'environnement.
2009	La Loi Grenelle 1 vise à lutter contre le changement climatique, protéger la biodiversité, améliorer la qualité de l'air et de l'eau, et rénover le secteur du bâtiment. La loi fixe des objectifs ambitieux, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la rénovation énergétique des bâtiments.
2010	La Loi Grenelle 2 vise à intégrer de manière concrète les orientations de la loi Grenelle 1 à travers des mesures spécifiques et des objectifs clairs. Elle se décline en six grands domaines : 1. Améliorer la performance énergétique des constructions. 2. Promouvoir les transports collectifs et les modes alternatifs. 3. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir les énergies renouvelables. 4. Protéger les espèces et les habitats naturels. 5. Réduire les nuisances sonores et lumineuses, et mieux gérer les déchets. 6. Renforcer la concertation et la participation citoyenne dans les projets environnementaux.
2021	La loi Climat et Résilience vise à renforcer la lutte contre le changement climatique en France, avec des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir les énergies renouvelables.



PRINCIPALES RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES (liste non exhaustive) :

2007	La loi REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) est un règlement européen adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques. Ce règlement impose aux entreprises de recenser, évaluer et contrôler les substances chimiques fabriquées, importées et mises sur le marché européen.
2014	La Directive NFRD (Non Financial Reporting Directive) impose aux grandes entreprises de l'Union Européenne de publier un reporting extra-financier au sein duquel elles détaillent leurs performances ESG (environnement, social, gouvernance).
2020	Le Règlement Taxonomie désigne une classification des activités économiques ayant un effet favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements sur des activités durables.
2021	Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) impose aux institutions financières de divulguer des informations claires et comparables sur la durabilité de leurs produits financiers. Il vise donc à améliorer la transparence et à orienter les investissements vers des options plus responsables en matière environnementale, sociale et de gouvernance.
2021	La Loi européenne sur le climat vise à inscrire dans la législation l'objectif de neutralité climatique de l'Union européenne d'ici à 2050. Elle fixe également un objectif intermédiaire de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.
2023	Le Mécanisme d'Ajustement Carbone Aux Frontières (MACF) permet à l'Union Européenne d'étendre ses normes environnementales aux entreprises exportant sur son territoire. Ce mécanisme permet de taxer, dans les secteurs les plus polluants (acier, ciment, engrais, etc.), les importations de marchandises depuis des pays tiers aux normes moins strictes dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de réduire les risques de "fuite de carbone", où les entreprises déplacent leur production vers des pays avec des normes environnementales moins strictes.
2023	La Directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) remplace la NFRD. Elle s'adresse à un plus grand nombre d'entreprises européennes et vise à uniformiser les rapports ESG pour les rendre comparables. L'objectif est de fournir aux investisseurs et aux parties prenantes les données nécessaires pour évaluer la performance en matière de durabilité des entreprises.
2024	Le Règlement Européen sur l'écoconception (ESPR : "Ecodesign for Sustainable Products Regulation") établit un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception pour des produits durables. Il vise à améliorer la durabilité des produits en réduisant leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie. Il introduit des critères obligatoires pour la performance énergétique, la réparabilité, la recyclabilité et la durabilité des produits. Une des mesures phares de ce règlement concerne la création d'un passport numérique des produits : les entreprises devront fournir aux consommateurs et utilisateurs finaux des informations détaillées et accessibles sur leurs produits (durabilité, réparabilité, part de matériaux recyclés, etc.). L'entrée en vigueur du texte sera progressive selon le nombre de salariés et le chiffre d'affaires réalisé. Poclain devrait répondre à cette loi entre 2027 et 2028.
2024	La directive CSDDD (Corporate Sustainability Due Diligence Directive) impose aux grandes entreprises de l'Union Européenne et aux entreprises non européennes opérant dans l'UE de mener des diligences raisonnables en matière de durabilité. Elle vise à identifier, prévenir et atténuer les impacts négatifs sur les droits humains et l'environnement tout au long de leurs chaînes de valeur. L'entrée en vigueur du texte sera progressive selon le nombre de salariés et le chiffre d'affaires réalisé. Poclain devrait répondre à cette loi entre 2029 et 2030.

Fin février 2025, Bruxelles a présenté, au sein de son projet OMNIBUS, plusieurs amendements visant à assouplir et simplifier certains textes du Pacte vert, adoptés ces dernières années. Dans le viseur de l'exécutif européen : la directive de 2023 sur le reporting extra-financier des entreprises (CSRD), celle de 2024 sur le devoir de vigilance (CSDDD), le règlement de 2020 sur la taxonomie verte, ainsi que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), adopté en 2022.

Cette réforme est une proposition. Avant qu'elle ne s'applique en France, elle doit suivre le parcours législatif européen, un processus qui prendra quelques mois.

Quoi qu'il en soit, les marchés continueront d'exiger des entreprises des engagements forts et crédibles en matière d'engagements environnementaux et sociaux.

Pour cette raison, Poclain poursuit sa démarche de développement durable et la déclinaison de ses ambitions en matière de droits humains et sociaux et de lutte contre le changement climatique, d'évitement de la pollution, de la préservation de l'eau et de l'émergence d'une économie circulaire.



MISE EN ŒUVRE DE LA CSRD ET ANALYSE DE DOUBLE MATERIALITE

Une norme et des enjeux de matérialité

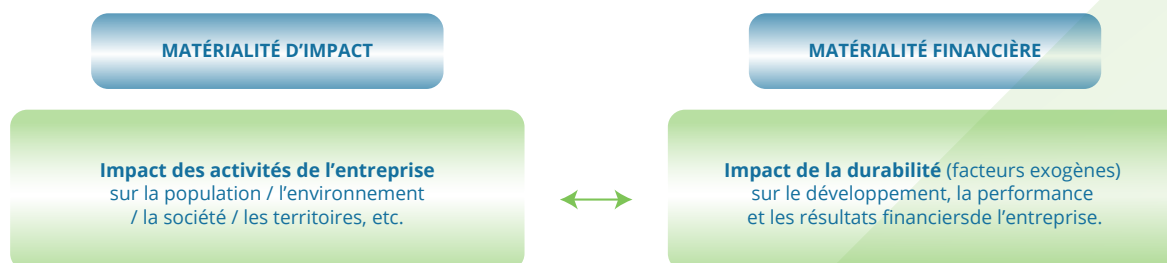
Une nouvelle directive, un règlement taxonomie et des obligations de reporting extra-financier !

La Directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) publiée en décembre 2022 au Journal Officiel de l'Union Européenne et transposée en droit français en décembre 2023, impose aux grandes entreprises de respecter des obligations de reporting non financier selon 12 normes ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

La Directive vise à améliorer la communication des performances non financières pour favoriser une transition environnementale et sociale durable.

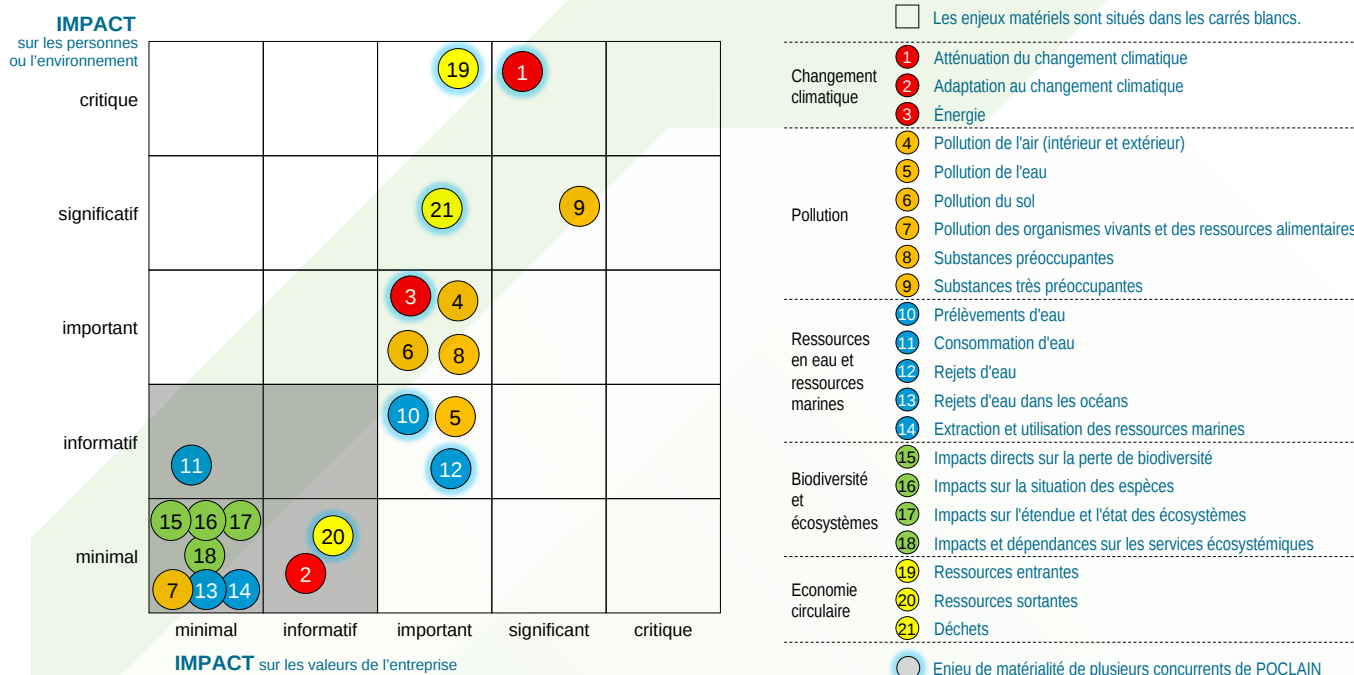
Au préalable d'un plan de progrès, les entreprises doivent analyser leurs enjeux sociétaux et environnementaux selon une double matérialité.

Cette analyse matricielle aboutit à une cartographie représentant les **impacts de l'entreprise** sur la population et son environnement extérieur et les **impacts de durabilité** correspondant aux facteurs de risque exogènes pouvant compromettre son développement et ses performances financières.



En 2023, Poclain a mené cette analyse pour évaluer ses enjeux environnementaux

L'ANALYSE MENÉE PAR POCLAIN CONCLUT À LA MATRICE SUIVANTE :

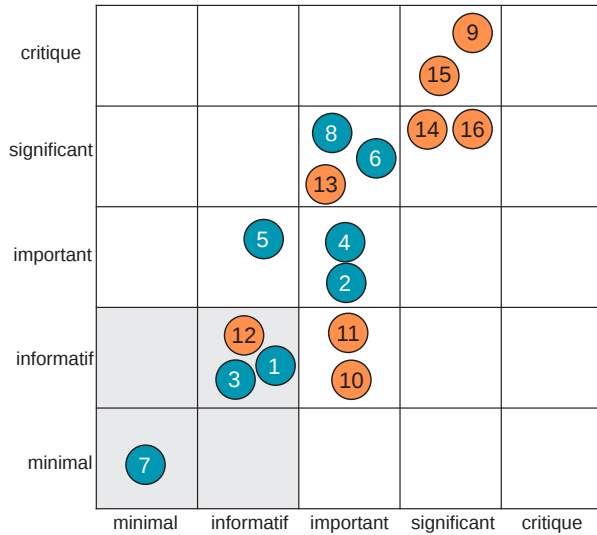


En 2024, Poclain a mené cette analyse pour évaluer ses enjeux sociaux et de gouvernance.

L'ANALYSE MENÉE CONCLUT À LA MATRICE SUIVANTE :

IMPACT

sur les personnes ou l'extérieur

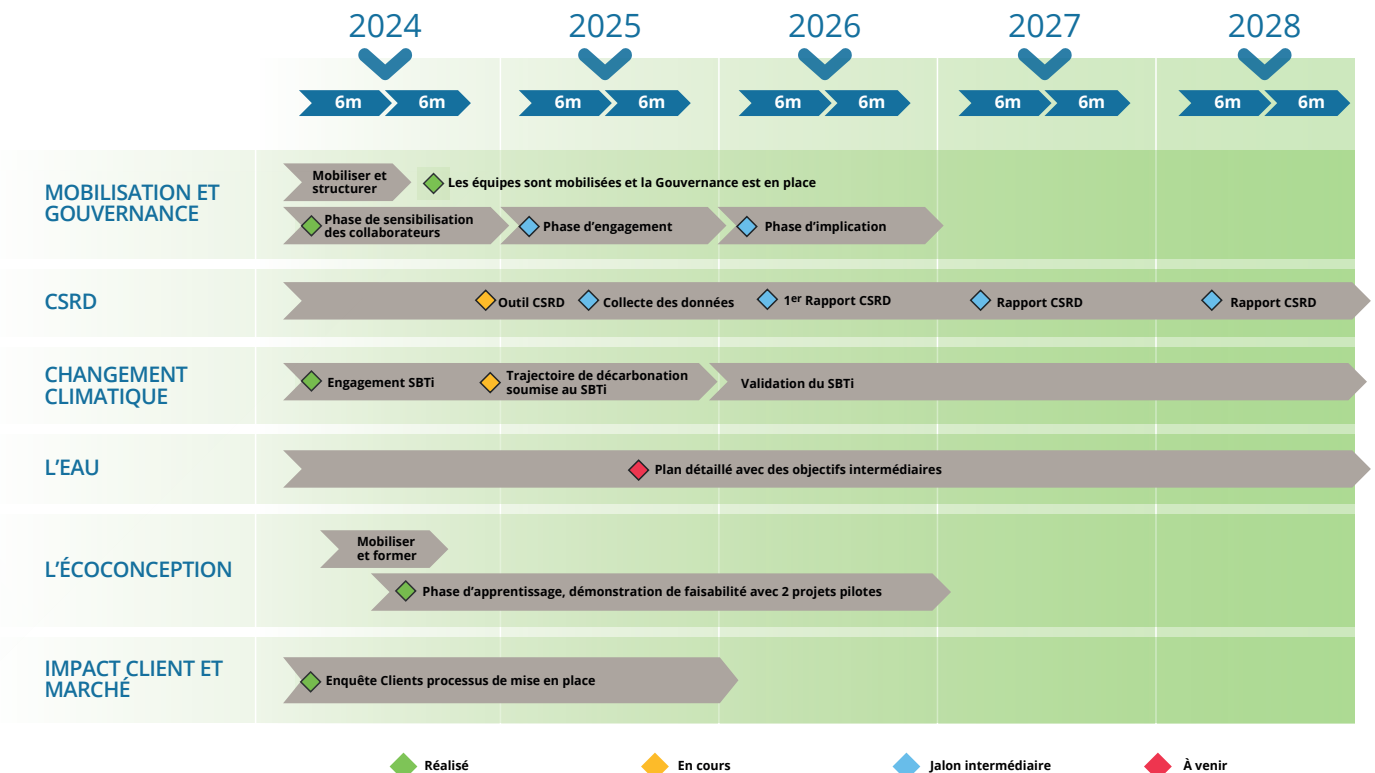


IMPACT sur la valeur de l'entreprise

Les enjeux matériels à intégrer dans le rapport de durabilité CSRD sont situés dans les carrés blancs

Politiques sociales		Gouvernance	
1	Salaire décent	9	Conformité réglementaire
2	Dialogue social	10	Corruption
3	Diversité et inclusion	11	Pratiques de paiement
4	Communautés affectées	12	Lobbying
5	Rétention des employés	13	Intégrité des données et gouvernance
6	Consommateurs et utilisateurs finaux	14	Innovation et recherche
7	Philanthropie de l'entreprise	15	Qualité des produits
8	Culture d'entreprise	16	Satisfaction client

MISE EN PLACE DE LA CSRD : PLANNING ET JALONS IMPORTANTS



Réalisé

En cours

Jalon intermédiaire

À venir

ADHÉSION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Depuis 2024, POCLAIN est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Initiative spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, le Pacte mondial des Nations Unies est un appel aux entreprises du monde entier pour qu'elles alignent leurs opérations et leurs stratégies sur 10 principes universels dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Lancé en 2000, le Pacte mondial des Nations Unies a pour mission de guider et de soutenir la communauté mondiale des affaires dans la promotion des objectifs et des valeurs des Nations Unies grâce à des pratiques d'entreprise responsables. Avec plus de 20 000 entreprises et 3 500 organisations à but non lucratif basées dans plus de 160 pays et 62 réseaux, il s'agit de la plus grande initiative de

développement durable d'entreprise au monde. Relais local officiel du Pacte mondial des Nations Unies, le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France rassemble plus de 2 000 entreprises et 100 organisations autour d'enjeux liés à la RSE et au développement durable.

Le Pacte mondial Réseau France offre à ses adhérents un cadre d'engagement volontaire construit sur la base de 10 principes à respecter en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Il est également mandaté par l'ONU pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des Objectifs de Développement Durable par le monde économique français.

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL



Pour plus d'information, connectez-vous aux liens suivants :

[Page d'accueil | Pacte mondial des Nations Unies](#)
[Les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies en détail](#)

LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



DROITS DE L'HOMME

- 1 Les entreprises doivent promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés ; et
- 2 s'assurer qu'elles ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.



MAIN-D'ŒUVRE

- 3 Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance réelle du droit de négociation collective ;
- 4 l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;
- 5 l'abolition réelle du travail des enfants ; et
- 6 l'élimination de la discrimination en matière professionnelle et d'emploi



ENVIRONNEMENT

- 7 Les entreprises doivent suivre une approche de précaution vis-à-vis des changements environnementaux ;
- 8 prendre des initiatives visant à encourager une plus grande responsabilité environnementale ; et
- 9 encourager le développement et la diffusion de technologies écologiques..



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Les entreprises doivent agir contre la corruption sous toutes ses formes, et notamment l'extorsion et les pots-de-vin.

Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention de l'ONU contre la corruption.

NOTRE NOUVELLE CHARTE RSE

NOTRE CHARTE EST LE SYMBOLE DES FONDEMENTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DE NOTRE GROUPE

En 2023, Poclain a structuré sa politique environnementale autour de quatre piliers que sont :

Pour refléter nos engagements, deux Objectifs de Développement Durable, définis par les Nations Unies, sont venus compléter notre charte RSE en 2024, à savoir l'ODD 6 et l'ODD 13.



La lutte contre le changement climatique,



La lutte contre la pollution de l'air, de l'eau et du sol,



La préservation des ressources hydriques,



La promotion d'une économie circulaire.



En raison du réchauffement climatique et d'une démographie mondiale croissante, la demande en eau excède les ressources hydriques disponibles. De nombreux pays sont déjà confrontés à des pénuries d'eau et à la pollution de cette ressource vitale et épuisable.



POCLAIN s'engage, au sein de ses activités industrielles, à lutter contre la pollution de l'eau et à réduire la consommation de cette ressource naturelle par la mise en place de dispositifs appropriés à son recyclage, en donnant la priorité d'actions et d'intensité à nos sites où localement le stress hydrique est déjà préoccupant.



Avec l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, les changements climatiques se produisent à un rythme beaucoup plus effréné et amplifient la violence des phénomènes météorologiques.



POCLAIN s'engage, entre autres, à réduire les émissions de gaz à effet de serre de sa chaîne de valeur et celles de ses opérations internes, améliorer le rendement de ses transmissions et offrir des solutions innovantes électrohydrauliques et électriques et à assurer la certification énergétique de tous ses sites industriels.

L'émergence d'un écosystème circulaire viable est traduit par le suivi de l'ODD 12 (Consommation et Production responsables).

Les engagements du Groupe Poclain se déclinent au sein de sa Charte RSE autour de six thèmes traduisant ses ambitions environnementales, sociales, sociétales et d'éthique des affaires.



Responsabilité Sociétale d'Entreprise



NOTRE CHARTRE

Nos objectifs RSE s'inspirent de nos 4 valeurs fondamentales, qui constituent les bases de la culture d'entreprise de Poclain, au bénéfice de toutes les parties prenantes de l'entreprise.

LES HOMMES



L'INNOVATION



L'INDÉPENDANCE



L'INTERNATIONAL



Avec ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), les Nations Unies et l'initiative Global Compact ouvrent la voie à des améliorations globales significatives à l'échelle mondiale d'ici 2030 en matière des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. En total accord avec son ambition stratégique et ses valeurs fondamentales, Poclain choisit de suivre 6 de ces ODD en se concentrant sur les engagements suivants :

EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



- Gestion durable des ressources en eau
- Prévention pour éviter tout risque de pollution

TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



- Sécurité au travail
- Développement constant des compétences de nos collaborateurs
- Croissance durable et profitable

INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



- Technologies innovantes pour nos clients
- Partenariats tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin de contribuer à sa durabilité

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



- Ressources naturelles et respect de l'environnement
- Promotion de l'écoconception et des matières recyclables
- Emergence d'un écosystème circulaire viable

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



- Impact de nos activités et de nos sites
- Adaptation des produits et de l'offre produits
- Chaîne logistique durable

PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



- Tolérance zéro pour la corruption
- Promotion des affaires éthiques
- Formation des collaborateurs et partenaires



**Continuons d'être une entreprise responsable et attrayante
ainsi qu'un employeur de choix partout où nous opérons !**



Frédéric MICHELLAND
Directeur Général Groupe



Åsa ESTVALL
Directrice Programme RSE Groupe

NOTRE NOUVELLE CHARTE RSE : NOS AMBITIONS ET NOS ENGAGEMENTS !**LES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE POCLAIN**

Gestion durable
des ressources en eau

Prévention pour éviter
tout risque de pollution



Sécurité au travail

Développement constant
des compétences de nos
collaborateurs

Croissance durable
et profitable



Technologies innovantes
pour nos clients

Partenariats
tout au long de la chaîne
d'approvisionnement afin
de contribuer à sa durabilité

**LES ENGAGEMENTS
DE POCLAIN**

Réduire la pollution
et la consommation d'eau

Réutiliser et recycler
l'eau en donnant la priorité
d'actions et d'intensité à nos
sites où localement
le stress hydrique est
déjà préoccupant.

Préserver la santé et promouvoir
continûment la sécurité au travail

Promouvoir des emplois décents et valorisants
la formation et l'entrepreneuriat

Promouvoir la subsidiarité

S'attacher à ce que la croissance industrielle
ne dégrade pas l'environnement

Soutenir les jeunes
en difficulté scolaire

Promouvoir et respecter les normes
internationales du travail

Veiller à ne pas se rendre complice
de violation des droits de l'homme

Parvenir à un niveau élevé de performances
par l'évolution technologique et l'innovation

Favoriser la mise au point et la diffusion
de technologies respectueuses
de l'environnement.

Utiliser des sources d'énergie
bas carbone et/ou renouvelables

Améliorer l'efficacité énergétique
des opérations et des bâtiments

Assurer la certification environnementale
de tous nos sites industriels

**ACTIONS ENTREPRISES
PAR POCLAIN
POUR INTÉGRER
SES OBJECTIFS DANS
LES RELATIONS AVEC
SES PARTIES
PRENANTES**

Pour ses employés :

- Réduire la consommation de l'eau par la mise en place de dispositifs appropriés à son recyclage.
- Tenir compte de l'impact hydrique lors de la conception de nos produits et offres produits.

Pour ses clients, partenaires :

- Construire un réseau efficace proche des clients afin de satisfaire leurs besoins
- Faire preuve de disponibilité, d'écoute et de proactivité dans les relations commerciales
- Travailler en collaboration avec notre chaîne de valeur pour assurer la conformité.

Pour les communautés locales :

Assurer la qualité et la préservation de la ressource hydrique dans notre sphère d'activité

Pour ses employés :

- Offrir un environnement de travail sécurisé, propice à l'autonomie et à la responsabilité
- Mettre à disposition les outils et les ressources pour assurer un cadre de travail stimulant
- Favoriser le développement des compétences professionnelles

Pour ses clients et partenaires :

- Construire un réseau efficace proche des clients afin de satisfaire leurs besoins
- Faire preuve de disponibilité, d'écoute et de proactivité dans les relations commerciales.
- Travailler en collaboration avec notre chaîne de valeur pour assurer la conformité.

Pour les communautés locales :

- Contribuer au bien commun
- Promouvoir l'insertion professionnelle et l'éducation

Pour ses employés :

Sensibiliser les collaborateurs aux effets du changement climatique de manière à adopter les meilleures pratiques environnementales au sein de leur milieu professionnel et personnel

Pour ses clients et partenaires :

- Offrir des solutions technologiques efficaces et peu émettrices de CO₂
- Développer la confiance de nos partenaires

Pour les communautés locales :

Réduire l'impact environnemental de nos composants en phase d'usage

**INDICATEURS
DE PERFORMANCE**

Consommation d'eau (m³)
par site et consolidée Groupe

Quantité d'eau rejetée (m³)

Nombre d'incidents de pollution de l'eau

Intensité hydrique (m³ par million
de chiffre d'affaires)

Nombre d'employés permanents
et non permanents

Effectifs permanents couverts par
un système de gestion de santé (%)

Démissions réparties par genre (%)

Employés ayant réalisés une évaluation
de performances (%)

Taux de participation à l'enquête
de satisfaction (%)

Taux de satisfaction (%)

Taux de recommandation (%)

Accidents au travail (LTIR)

Nombre de certifications ISO et IATF Groupe

Nombre de certifications ISO 45001
(santé et sécurité au travail)

Progression de la transformation Lean

Nombre d'heures de formation par salarié

Nombre d'enquêtes clients RSE

Nombre de fournisseurs adhérents
au Code de Conduite

Indicateurs d'écoconception

Nombre de projets de développement
d'économie circulaire / éco-conçus

Nombre de projets d'innovation favorisant
la diminution de notre
impact environnemental

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
Ressources naturelles et respect de l'environnement Promotion de l'écoconception et des matières recyclables Émergence d'un écosystème circulaire viable	Impact de nos activités et de nos sites Adaptation des produits et de l'offre produits Chaîne logistique durable	Tolérance zéro pour la corruption Promotion des affaires éthiques Formation des collaborateurs et partenaires
Soutenir l'émergence de composants remanufacturés Encourager la réduction, la valorisation et le recyclage des déchets de production Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles Promouvoir les pratiques d'écoconception Être en conformité avec la législation concernant les substances préoccupantes et très préoccupantes	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de la chaîne de valeur et celles de nos opérations internes Lutter contre la pollution de l'air et du sol Assurer la certification énergétique de tous nos sites industriels Contribuer au remplacement des transmissions alimentées à partir d'énergies fossiles par des transmissions basées sur l'énergie électrique Fournir le meilleur conseil à nos clients afin de minimiser l'impact environnemental en phase d'usage	Gérer les relations d'affaires avec la plus grande intégrité Adopter une posture juste avec les partenaires Respecter la concurrence loyale Cultiver le devoir de vigilance Agir contre toute forme de corruption Former et sensibiliser nos collaborateurs et parties prenantes à la lutte contre la fraude, les pots-de-vin, la cyber criminalité, à la protection des données personnelles et aux pratiques de non discrimination
Pour ses employés : • Conduire nos forces vives dans une démarche de conception et de production vertueuse et respectueuse de l'environnement • Renforcer leur engagement et leur fierté d'appartenance à l'entreprise. Pour ses clients et partenaires : Encourager une chaîne d'approvisionnement plus résiliente et plus durable Pour les communautés locales : Assurer un mode de vie durable dans notre sphère d'activité	Pour ses employés : Limiter l'impact environnemental des sites de production à travers le monde Pour ses clients et partenaires : • Offrir des solutions d'efficacité énergétique et de réduction de CO ₂ • Améliorer le rendement des transmissions et offrir des solutions innovantes hydrauliques, électrohydrauliques et électriques. Pour les communautés locales : S'aligner sur les Accords de Paris et assurer un futur pérenne aux prochaines générations	Pour ses employés : • Adopter une posture juste et éthique pour toutes relations d'affaires • Mener une politique égalitaire entre les employés d'un même niveau de compétences et ce, quels que soient leur appartenance ethnique ou religieuse, leurs opinions, leur nationalité, leur âge, leur genre et leur handicap. Pour ses clients et partenaires : Respecter les intérêts de chaque partie et établir des conditions contractuelles équitables Pour les communautés locales : Soutenir la protection des Droits de l'Homme au sein de sa sphère d'influence
Consommation énergétique (électricité, gaz, énergie renouvelable) Intensité énergétique (MWh par million de chiffre d'affaires) Gestion des déchets Empreinte carbone de nos principaux produits Empreinte carbone des sites de production (Temps Utilisation Machine)	Emissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 (Tonnes CO ₂ eq.) par site et consolidées Groupe Emissions de gaz à effet de serre Scope 3 (Tonnes CO ₂ eq.) Intensité Carbone (Scopes 1 et 2 par million d'euros de Chiffre d'affaires) Nombre de certifications ISO 14001 (Gestion de l'environnement) Nombre de certifications ISO 50001 (Gestion énergétique)	Éthique : Nombre de collaborateurs formés Éthique : Nombre de cas de violation Anti-corruption : Nombre de collaborateurs formés Nombre d'audits internes Nombre d'audits Éthiques Sites opérationnels étant couverts par le dispositif d'alerte pour les parties internes et externes (%) Nombre d'alertes remontées via la ligne d'éthique Nombre d'investigations et/ou de remédiation Délai de remédiation Indépendance du Comité d'Administration (%) Répartition hommes-femmes aux Comités (%) Taux de présence aux Comités (%)

SYNTHÈSE DE NOS AMBITIONS ET DE NOS OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX POUR 2030

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

POCLAIN supporte les objectifs de la COP21 (Accords de Paris) pour limiter la hausse des températures à 1,5°C en 2050, et nous sommes engagés dans le programme SBTi* (statut «committed») afin d'obtenir la validation objective de nos ambitions et de notre plan de réduction des émissions de CO₂ d'ici à 2025.

LES AMBITIONS ET OBJECTIFS DU GROUPE POCLAIN :

- Réduire nos émissions absolues des scopes 1 et 2** d'au moins 42% d'ici à 2030 par rapport aux données de 2022,
- Réduire les émissions du scope 3 de 25% d'ici à 2030 par rapport à 2022,
- Réduire les émissions par unité de production de l'extraction des matières premières à la porte de l'usine de 10%*** en moyenne d'ici 2030 par rapport à 2022,
- Contribuer au remplacement des transmissions alimentées à partir d'énergies fossiles par des transmissions basées sur l'énergie électrique en développant une gamme de solutions et de composants de transmissions électriques ou électro-hydrauliques,
- 80% de notre énergie sera bas carbone d'ici à 2030,
- 90% de notre flotte industrielle et 100% de nos véhicules d'entreprise seront électriques d'ici à 2030,
- 100% de nos sites industriels seront certifiés ISO 50001 (gestion de l'énergie) d'ici à 2026.

L'EAU

POCLAIN est concerné par la diminution de l'accessibilité à l'eau douce, essentielle à tous les êtres vivants. Sa culture d'entreprise est d'agir localement et d'avoir un impact positif sur la communauté. À ce titre, POCLAIN souhaite mettre en œuvre des actions pour réduire drastiquement sa consommation d'eau et réduire les risques de pollution de l'eau liés à ses opérations.

LES AMBITIONS ET OBJECTIFS DU GROUPE POCLAIN :

- Réduire la consommation d'eau de nos sites situés dans des zones de sécheresse de 30% d'ici à 2030 par rapport aux données de 2022,
- Réduire la consommation d'eau dans le groupe de 15% d'ici à 2030,
- Réduire la consommation d'eau par unité de production de 30% d'ici à 2030,
- Réduire la consommation d'eau de nos Supply Chain de 10% d'ici à 2030 par rapport aux données de 2022,
- Éliminer tous les risques de pollution de l'eau liés à nos activités d'ici à 2030,
- 100% de nos sites industriels seront ISO 14001 d'ici 2026 - dispositif de gestion environnementale certifiée - ou au plus tard 3 ans après le début de leur activité.

(*) SBTi : Science Based Targets initiative

(**) Les émissions de GES sont découpées en trois scopes :

- Le **Scope 1** concerne les émissions directes de GES produites par l'entreprise,
- Le **Scope 2** englobe les émissions indirectes liées à l'énergie en amont de l'entreprise,
- Le **Scope 3** regroupe les émissions de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval des opérations de l'entreprise.

(***) Cette valeur pourra être révisée suite au dépôt de notre dossier SBTi

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La préservation de l'environnement passe également par une gestion prudente des ressources, qu'elles soient renouvelables ou non.

Pour ce faire, le Groupe POCLAIN s'engage à déployer de bonnes pratiques de gestion et à promouvoir les pratiques d'éco-conception.

Nos études ACV (Analyse du Cycle de Vie) démontrent que la circularité présente de nombreux bénéfices environnementaux : réduction de la consommation de ressources non renouvelables, réduction des besoins énergétiques, réduction des émissions de CO₂.

Au-delà du recyclage des matériaux, POCLAIN souhaite également capitaliser sur ses premières expériences de remanufacturing et contribuer activement à l'émergence d'un écosystème circulaire viable.

LES AMBITIONS ET OBJECTIFS DU GROUPE POCLAIN :

- Maintenir et promouvoir les offres auprès des clients afin de contribuer à la structuration de la filière et permettre l'émergence d'un modèle durable,
- D'ici à 2030, tous les produits des bureaux d'études seront éco-conçus,
- Zéro déchet mis en décharge d'ici à 2030,
- 99% de la masse de nos produits sortants et des emballages seront fabriqués à partir de matériaux recyclables d'ici à 2030,
- Taux de matière recyclée de 70% (en masse) dans nos intrants d'ici à 2030.

LA POLLUTION

POCLAIN est soucieux de la santé de ses clients et de ses collaborateurs et de l'écosystème en général.

POCLAIN pense que ses produits, déchets et activités ne doivent présenter aucun risque pour les êtres vivants qui pourraient entrer en contact avec ces produits et déchets. Pour ce faire, POCLAIN veille scrupuleusement à respecter la réglementation relative à la pollution et aux substances reconnues nocives.

LES AMBITIONS ET OBJECTIFS DU GROUPE POCLAIN :

- 100% des sites industriels seront certifiés ISO 14001 (système de gestion environnementale) d'ici à 2026 (ou au plus tard 3 ans après le début de leur activité),
- Être en conformité avec la législation concernant les substances préoccupantes et très préoccupantes.

Une entreprise en action !
Pour en savoir plus :



COMPOSITION DE L'EQUIPE RSE

POCLAIN : Une seule identité sur plusieurs territoires ! La création collective d'un bien-être commun.



L'HUMAIN INDÉPENDANCE

ÉQUIPE CORPORATE

Définit les lignes directrices de notre démarche de développement durable, anime et coordonne les projets

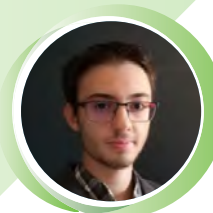
Reporte au Comité de Direction et au Comité d'Administration



Åsa ESTVALL
Directrice Programme
RSE Groupe



A.H.
Executive Assistant
Comité d'Administration et RSE



A.E.
Alternant Coordinateur
projet CSR

CSR CHAMPIONS

Incarnent le programme CSR

Identifient, évaluent et coordonnent les projets au sein de leur périmètre d'activité



I.L.
Vice Président "Global Accounts"



S.V.
Ingénieur Nouvelle Offre
Ligne produit "Moteurs"



C.P.
Directeur du Contrôle
de Gestion Groupe



C.H.B.
Commodités Forge, Acier et Usinage



F.P.
Directeur du déploiement Politique Industrielle
Coordinateur référent Énergie Groupe



J.V.
Manager Innovation Lab



B.J.-L.
Responsable Engagement
et Fidélisation des collaborateurs



F.D.
Responsable Données
et Flux informatiques



INNOVATION INTERNATIONAL

EXPERTS CSR

Référents Groupe dans leur domaine d'expertise



D.G.
Responsable HSE



E.L.
Ingénieur Conformité Produits



S.G.
Responsable Communication Groupe



P.T.
*Contrôle et Audit Interne
Groupe*



P.A.
Responsable Système Qualité Groupe

RÉFÉRENTS ÉNERGIE

Relais locaux dans la gestion des projets d'amélioration énergétique (électricité, gaz, eau)



J.K.
Deputy Manager – Maintenance



G.B.
MFE & Maintenance manager



J.M.
Executive Officer Assistant



S.F.
Responsable maintenance / HSE²



P.F.
*Ingénieur Manufacturing
et Manager HSE*



O.M.
Responsable HSE Usine



B.V.
Technicien Lean et HSE



M.L.
Manager Maintenance



B.B.
Manager Maintenance

(1) CSR : Corporate Social Responsibility ou RSE en français
(2) HSE : Santé, Sécurité et Environnement

ENVIRONNEMENT



INTRODUCTION ET TRAVAUX MENÉS

En 2024, les principales activités RSE se sont réparties autour de 5 projets : la mise en œuvre de la CSRD, la lutte contre le changement climatique (soumission de notre trajectoire de décarbonation auprès du SBTi), la préservation de l'eau, le lancement d'une démarche d'écoconception et l'engagement Client.

Pour refléter nos engagements environnementaux, notre charte RSE a été complétée de deux Objectifs de Développement Durable (celui relatif à la lutte contre le changement climatique et celui en faveur de la préservation de l'eau). Cette charte traduit également des engagements forts auprès de nos collaborateurs et de nos clients. La conception de notre rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise a débuté, selon les normes de la CSRD.

Des formations internes et externes ont eu lieu afin d'harmoniser le niveau d'information et d'offrir un périmètre de connaissances suffisant pour appréhender et traiter les sujets relatifs à la mise en place de la CSRD.

Le choix d'un outil de collecte de données internes, pour consolider et établir nos suivis de progression, est en cours de finalisation. Les sites industriels et filiales commerciales seront invités à transmettre au Corporate les mêmes informations que ce soit en termes de droit humain et social, environnemental, d'éthique des affaires et d'achats responsables.

De même que pour la CSRD, l'examen des exigences européennes en matière d'écoconception (ESPR et DPP) pour des produits durables a débuté. Dans le cadre du lancement de notre démarche d'éco-conception, des collaborateurs clés ont été formés. Poclairn détient aujourd'hui un très bon niveau de connaissance pour analyser le cycle de vie (AVC) de ses produits. Une feuille de route pluriannuelle a été élaborée, comprenant des mises à jour des normes de connaissance ainsi que la révision de nos jalons de développement de projets. Des ACV simplifiées devront être intégrées dans notre cycle de développement des projets clés.

Par ailleurs, les clients nous sollicitent de plus en plus fréquemment afin de connaître l'empreinte carbone de nos produits. Pour y répondre de manière précise, de nouveaux outils et de nouvelles compétences sont nécessaires.

L'année 2024 a été particulièrement exigeante en matière d'Engagement Client. Nous avons adressé plus de 50 enquêtes Clients portant sur des sujets variés tels que le changement climatique et la décarbonation, l'éthique, les achats durables, les droits de l'homme ainsi que la cybersécurité. La centralisation des enquêtes améliore l'efficacité et la rigueur des évaluations. Ces dernières étoffent notre documentation en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Il importe de construire une base de connaissances solide au sein de l'entreprise, notamment auprès des équipes commerciales afin de soutenir leurs relations clients. Afin de promouvoir les bénéfices et les atouts de durabilité de nos produits auprès des prospects et des distributeurs, nos commerciaux seront spécifiquement formés sur le sujet de la transition écologique et des performances environnementales de nos offres.

En 2025, Poclairn poursuivra son programme REMANufacturing. La remise à neuf de moteurs usagés offre des solutions durables et économiques à nos clients, elle contribue à la réduction des émissions de CO₂ et à la préservation des matières premières et hydriques.

Notre stratégie est définie, nos priorités et engagements sont clairs... 2025 sera l'année de la mise en œuvre !

TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION

Poclain s'engage officiellement dans la démarche SBTi (Science Based Target Initiative⁽¹⁾), visant à valider son plan d'actions de réduction des émissions de CO₂ par un organisme indépendant. Cette initiative témoigne de notre volonté de contribuer activement à la lutte contre le changement climatique et de nous aligner sur les objectifs ambitieux de la COP21.

En 2023, le Groupe a pris l'engagement de faire évaluer et valider, fin 2025, son plan d'actions par un organisme indépendant : le SBTi. La validation porte, d'une part, sur l'ampleur des objectifs de réduction de CO₂ qui doit être cohérente avec l'atteinte des objectifs de la COP21, et d'autre part, sur la pertinence des calculs et projections des différents projets inclus dans le plan d'actions, concourant à cette réduction.

En 2024, les attendus du SBTi ont été analysés et un long travail de recherche de données et de méthodologie a été mené afin de déterminer avec précision nos paramètres d'émissions de CO₂ pour les scopes 1, 2 et 3⁽²⁾. Les méthodes d'évaluation retenues correspondent au référentiel de comptabilité carbone international : le Greenhouse Gas Protocol (GHG).

La compréhension des données liées au périmètre « scopes 1 et 2 » était documentée.

Notre bilan « Scopes 1 et 2 » démontre une réduction des gaz à effet de serre de 7% entre 2022 et 2023. Pour cause, l'application de projets d'amélioration prévue par notre feuille de route « Énergie et CO₂ » à horizon 2027.

En revanche, les informations liées au scope 3, notamment côté clients, étaient beaucoup plus difficiles à estimer. Pour cause, la diversité de nos produits et leurs différentes applications : nombre de nos composants sont intégrés au sein des systèmes de transmission des machines, et leur usage par les clients restait un domaine peu connu jusqu'alors.

Un modèle de scope 3 détaillé et pragmatique a été choisi pour capturer une grande partie des données du périmètre des ventes produits. Par ailleurs, un modèle évolutif a été défini pour permettre des mises à jour annuelles avec de nouvelles données par une gestion interne.

Poclain a sollicité l'expertise d'un Cabinet Conseil afin de nous accompagner dans la certification de notre inventaire de gaz à effet de serre pour les années 2022 et 2023. Ensemble, nous avons élaboré un modèle pour le périmètre du scope 3 aval avec la contribution de membres des services Marketing - Ventes et Ingénierie.

Cette collaboration a déclenché une réflexion sur l'engagement de nos clients et de notre chaîne de valeur au sein de notre stratégie. Comme notre secteur d'activité repose encore principalement sur des combustibles fossiles, la vitesse d'électrification des équipements et les attentes des clients envers la décarbonation des solutions actuelles (grâce à des technologies comme HEVO par exemple) se révèlent être des sources d'informations précieuses pour définir une trajectoire ambitieuse conforme aux attentes du SBTi.

Nos efforts vont se poursuivre : les compétences des Référents Énergie et des acteurs clés comme le personnel de maintenance, des techniciens et des ingénieurs HSE (environnement – santé – sécurité) seront développées. Notre ambition est d'animer une communauté où les meilleures pratiques sont partagées au bénéfice de tous !

Tout le travail accompli en 2024, avec le Cabinet Conseil, nous permet de gagner en maturité. Nous sommes prêts aujourd'hui à évaluer notre empreinte carbone de l'an passé de manière autonome.

Notre trajectoire de décarbonation est définie, notre stratégie environnementale est claire et bien détaillée. Notre dossier est robuste, élaboré avec des actions concrètes et efficace. Il sera soumis pour validation au SBTi au printemps 2025.

Concomitamment aux avancées obtenues par notre Recherche et Développement, une démarche d'écoconception est lancée avec deux projets pilotes.

La définition initiale de notre trajectoire de décarbonation et la mise en place de projets concrets illustrent notre détermination à relever les défis environnementaux actuels. Le printemps 2025 marquera une étape importante avec la soumission de notre dossier au SBTi, solidifiant notre engagement pour un avenir plus durable.

Notre ambition est de faire de notre Groupe un modèle de responsabilité environnementale, où innovation et excellence se conjuguent pour le bénéfice de tous !

(1) Le Science Base Target Initiative est une alliance internationale issue du partenariat entre le CDP (Carbon Disclosure Project), l'ONU (Global Compact), le World Resources Institute et le World Wide Fund for Nature (WWF).

(2) Les émissions de GES sont découpées en trois scopes :

- Le **Scope 1** concerne les émissions directes de GES produites par l'entreprise,
- Le **Scope 2** englobe les émissions indirectes liées à l'énergie en amont de l'entreprise,
- Le **Scope 3** regroupe les émissions de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval des opérations de l'entreprise.

OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SELON LES ATTENDUS DU SBTi

(année de base 2022)

- 42%

Scopes 1 & 2
soit -5,25%
de réduction annuelle
entre 2022 et 2030

- 25%

Scope 3
soit -3,13%
de réduction annuelle
entre 2022 et 2030

LES RESSOURCES HUMAINES



RESSOURCES HUMAINES

85% de nos collaborateurs sont fiers de travailler chez Poclain !

Afin de mesurer le bien-être au travail, le niveau d'engagement et le développement de ses collaborateurs à l'échelle mondiale, Poclain a relancé en 2024 l'enquête «EMPLOYEE SURVEY».

Cette enquête de climat social, réalisée au moyen d'un questionnaire anonyme en ligne, a été menée à l'automne. Elle a enregistré un taux de participation de 74% (contre 47% en 2023) sur l'ensemble des sites du Groupe.

Elle évalue la mise en œuvre des principes fondamentaux humains à travers sept domaines et 87 questions, permettant ainsi de consolider les acquis et d'apporter des corrections aux éventuelles problématiques identifiées.

Malgré un contexte économique difficile, l'enquête confirme l'engagement et l'implication des collaborateurs. Les résultats de cette enquête démontrent :

- Un taux de satisfaction à travailler chez Poclain de 72% (ce taux se situe dans les bonnes normes puisque le taux moyen obtenu dans le secteur privé européen est de 68%),
- Que 75% des salariés ayant répondu recommanderaient volontiers à une personne de leur entourage de travailler au sein de POCLAIN,
- Que 84% d'entre eux se déclarent motivés par leur travail,
- Que 85% sont fiers de travailler pour Poclain.

Une forte adhésion à la stratégie et aux valeurs de Poclain !

Malgré la baisse d'activité observée en 2024, une majorité des salariés interrogés (82%) estime que Poclain est un groupe dynamique et ambitieux, capable de progresser.

Selon 89% des collaborateurs, l'innovation et la R&D (recherche et développement) sont correctement prises en compte et accompagnées, notamment en ce qui concerne les efforts d'innovation, le développement de nouveaux produits et les investissements en R&D.

- 91% déclarent être alignés avec la stratégie, considèrent y contribuer, supportent et sont motivés par les ambitions du Groupe.

Une politique orientée vers le dialogue et la performance !

L'enquête 2024 a également interrogé les équipes sur la manière dont l'entreprise aborde les sujets importants pour elles.

- 87% des collaborateurs déclarent pouvoir s'exprimer librement,
- 87% des collaborateurs estiment avoir un bon équilibre vie entre leur sphère privée et leur vie professionnelle,
- 84% pensent que le Groupe adresse les bons sujets en matière de RSE (réduction empreinte carbone, pratiques durables, équilibre vie professionnelle/ vie privée).

DIVERSITÉ ET INCLUSION

« Promouvoir l'égalité des chances et prévenir les discriminations »

En septembre 2024, les managers ont bénéficié d'une formation concernant les aspects de non-discrimination à l'embauche.

- Index égalité professionnelle : 81% contre 79% en 2023
- 14% de nos collaborateurs ont moins 30 ans
- 16% de nos collaborateurs ont plus de 55 ans et plus

PARTAGE DE LA VALEUR ET ACTIONNARIAT

« Rémunérer justement celles et ceux qui participent et contribuent à la performance »

Les besoins en matière de compétences et de capital humain sont en constante évolution. Dans ce contexte, Poclain a la volonté d'être une entreprise compétitive, engagée et responsabilisante en matière de partage de la valeur.

Pour cela, nous poursuivons notre stratégie de partage de la valeur reposant sur les modalités de rémunération diversifiée et sur l'actionnariat salarié. À travers ces dispositifs, notre objectif principal est de rémunérer justement les collaborateurs au regard de leurs responsabilités et de leur contribution aux performances de l'entreprise par la valeur qu'ils créent.

- 60% des collaborateurs du Groupe déclarent que leur rémunération est juste,
- 77% des collaborateurs déclarent être satisfaits des avantages proposés par le Groupe (profit sharing - complémentaire santé - retraite ...).
- 437 collaborateurs français possèdent, à ce jour, une épargne salariale chez Poclain soit 73% de l'effectif,
- 262 collaborateurs français ont alimenté leur PEE (Plan d'Épargne Entreprise) en janvier soit 44% de l'effectif France,
- Le dispositif de PEE compte aujourd'hui 861 porteurs de parts (en France).

Des expertises et des compétences !

Chez Poclain, la formation a pour vocation de permettre à chaque collaborateur de se perfectionner et de réussir dans sa mission, tout en développant son employabilité au long de sa carrière professionnelle.

C'est un investissement au service de la performance du Groupe et une réponse aux enjeux de nos clients d'aujourd'hui et de demain.

Pour cela, l'entreprise met en place l'ensemble des outils nécessaires au maintien et au développement des savoir-faire et des savoir-être.



Témoignage

L'année 2024 a été marquée par des transformations significatives dans la branche de la Métallurgie.

La mise en place de la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie a été un moment clé pour notre site de Verberie. Intégrant des sujets sensibles, Poclain a su adapter ces changements pour que chacun trouve son équilibre au sein de l'entreprise. Ce travail a été mené collectivement, par la constitution de groupes de travail impliquant des échanges variés entre référents métiers de domaines différents et par la réunion des compétences individuelles de chacun.

Poclain est une entreprise en constante évolution et depuis 25 ans, cette entreprise m'a permis de grandir, d'acquérir des compétences par la formation et par la diversification des tâches qui m'ont été confiées.

Je suis certaine que pour les années à venir, les salariés de Poclain auront des opportunités de développement avec l'arrivée de nouveaux défis.



C.P.,
Responsable Pôle Administration
du Personnel France



La vision de la gestion des compétences repose sur deux principes majeurs :

1. L'acquisition de compétences doit pouvoir être accessible, partout, sous différentes formes, à tous les moments de la vie professionnelle. Pour ce faire, Poclain poursuit la digitalisation des contenus afin de permettre à chaque collaborateur de monter en compétence, quel que soit le contexte,
2. Chaque collaborateur est également responsable de sa montée en compétence tout en étant accompagné par son manager dans son développement.

Nos enjeux 2025 porteront sur :

- La refonte du département « Compétences et Savoirs » par un nouveau projet pour rassembler compétences, savoir-faire techniques et savoir-être au sein d'un même écosystème,
- La revue et la redéfinition des référentiels de compétences existants au sein de l'entreprise. Ce travail permettra, d'ici à 2026, de cartographier précisément le niveau de compétences des collaborateurs de l'entreprise par domaine d'expertise. Ce projet intégrera également une réflexion prospective sur les compétences nécessaires à acquérir pour s'inscrire dans la stratégie NEW GEN 2030 et répondre aux enjeux humains du Groupe,
- L'innovation dans les modalités pédagogiques,

- > 85% des salariés se déclarent satisfaits quant au parcours d'intégration des nouveaux embauchés,
- > 78% des collaborateurs déclarent que les formations suivies répondent à leurs besoins,
- > 84% des collaborateurs déclarent être bien formés pour être en réussite sur leur métier.

TOP 5 DE NOS FORMATIONS EN AUTO-APPRENTISSAGE :

1. Lutte contre les cyberattaques,
2. Gestion des mots de passe,
3. Intelligence artificielle générative,
4. Intégration des nouveaux arrivants (on-boarding),
5. Prévention des risques et lutte contre la corruption.

TOP 5 DE NOS FORMATIONS EN SÉANCE COLLECTIVE :

1. Travail en zone ATEX (gestion de matières inflammables) (cette formation est internalisée depuis 2024),
2. Connaissance des produits et systèmes (formation du parcours on-boarding),
3. Effectuation Basics – Workshop
4. Offre moteur MT07,
5. Propriété intellectuelle chez Poclain (brevets).

NOUVELLES FORMATIONS LANCÉES EN 2024 :

- Électromobilité (en auto-apprentissage),
- Utilisation d'une imprimante 3D au FABLAB de Verberie (en auto-apprentissage),
- Intelligence artificielle.

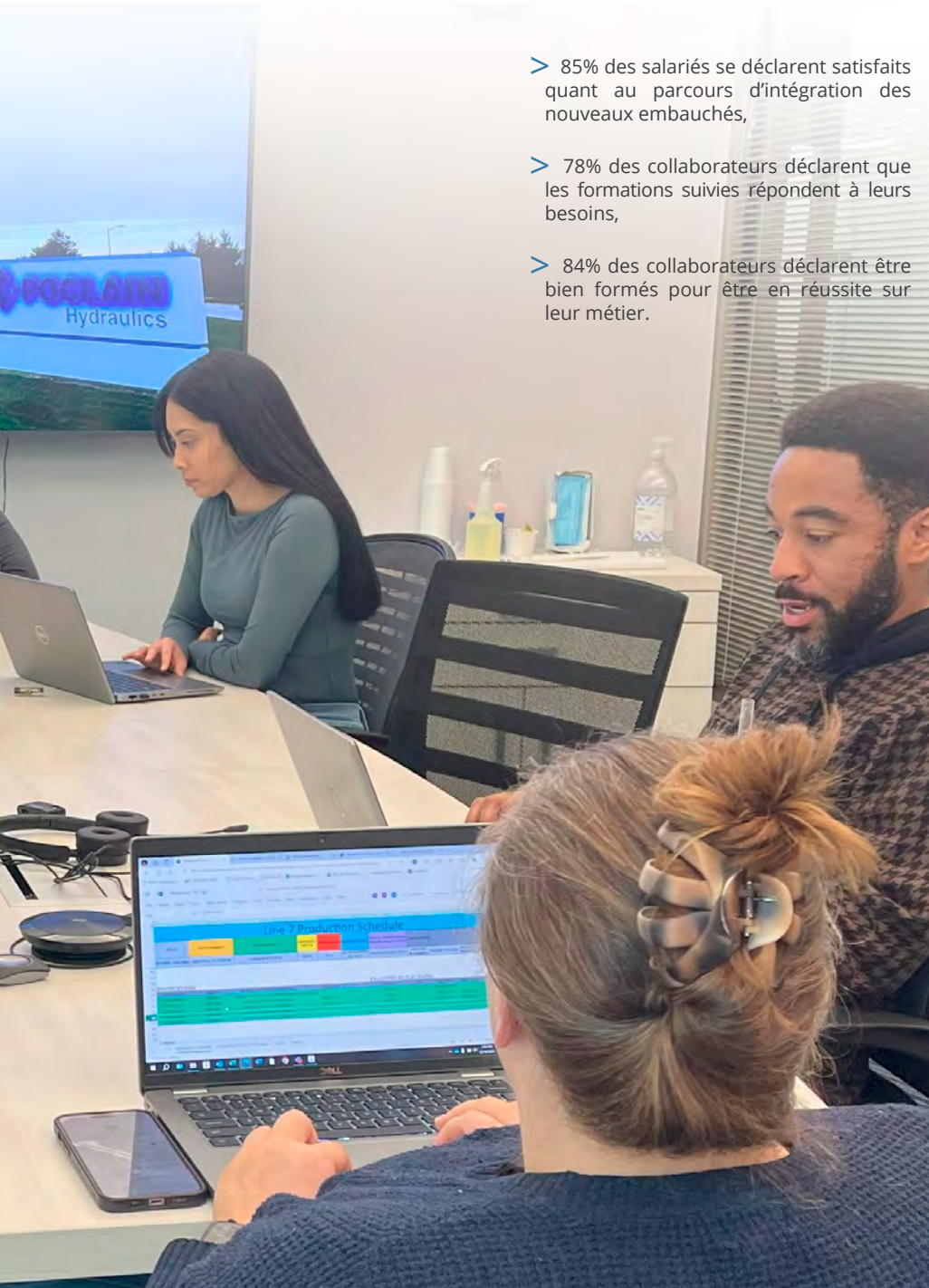
GESTION DES CARRIÈRES :

Après un exercice d'évaluation de la performance et des potentiels individuels, des parcours de développement ciblés ont été initiés et vont se poursuivre en 2025.

- 87% des collaborateurs déclarent souhaiter poursuivre leur carrière chez Poclain.

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

- 95% des collaborateurs déclarent que la sécurité est un sujet fondamental pour eux et leurs collègues,
- 94% des collaborateurs déclarent que leur sécurité est bien prise en compte par l'entreprise,
- 94% des collaborateurs se sentent en sécurité physique dans leur environnement de travail.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nos performances en matière de sécurité s'améliorent continûment depuis trois ans !

Les Visites De Sécurité (VDS) demeurent la pierre angulaire de notre programme de réduction des risques au travail

En 2022, Poclain a mis en place une feuille de route ambitieuse et nécessaire visant à établir des bases solides pour sa transformation managériale opérationnelle.

L'objectif principal était de réduire de moitié le nombre d'accidents avec arrêt chaque année en agissant sur la principale cause des accidents, à savoir le comportement des personnes.

Les résultats obtenus démontrent une réussite collective et nous en sommes fiers !

Les visites de sécurité se sont succédé au rythme d'une visite par trimestre et par employé travaillant sur le terrain. Cette mesure était essentielle pour illustrer notre engagement.

Le taux d'accidents avec arrêts de travail (LTIR) a été divisé par trois entre 2022 et 2024 et le nombre d'accidents avec arrêt s'est abaissé de 39 accidents en 2022 à 15 accidents en 2024.



Visites De Sécurité (VDS)

3 332 visites en 2024,
contre 2 664 en 2023
et 1 000 en 2022.



LTIR*

0,81 en 2024
contre 0,99 en 2023
et 2,35 en 2022.



Accidents avec arrêt

15 accidents en 2024
contre 20 accidents en 2023
et 39 en 2022.

(*) LTIR : Lost Time Injury Rate ou nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 200 000 heures annuelles travaillées



Témoignage

À Brno, le programme Safety Walk incluant des visites de sécurité aux postes de travail et l'application de règles obligatoires constitue une pierre angulaire de notre culture Sécurité.

Alors que les règles obligatoires améliorent les conditions et l'environnement de travail, les visites de sécurité impliquent activement les salariés dans la sécurisation de leur poste, en se concentrant sur leur comportement et en les sensibilisant aux mesures de sécurité.

Tous les efforts produits ces deux dernières années ont généré une réduction significative du nombre d'accidents avec un arrêt de travail, notamment en 2024 : un seul accident avec arrêt de travail a été enregistré. L'objectif LTIR (taux de fréquence des accidents avec arrêt) que le Groupe nous a fixé est donc atteint.



L'intérêt de nos collaborateurs envers la sécurité est croissant. Cela se traduit par un nombre de déclarations de « presque accidents » conséquent : plus de 100 en 2024. C'est tout autant d'accidents évités. Le taux de participation aux événements HSE progresse également d'année en année.

Les résultats de nos efforts sont bien visibles. Nous sommes enthousiastes à l'idée de promouvoir la sécurité dans notre usine !

Z.K,
Coordnatrice HSE (Santé – Sécurité et Environnement) Site de Brno en République Tchèque

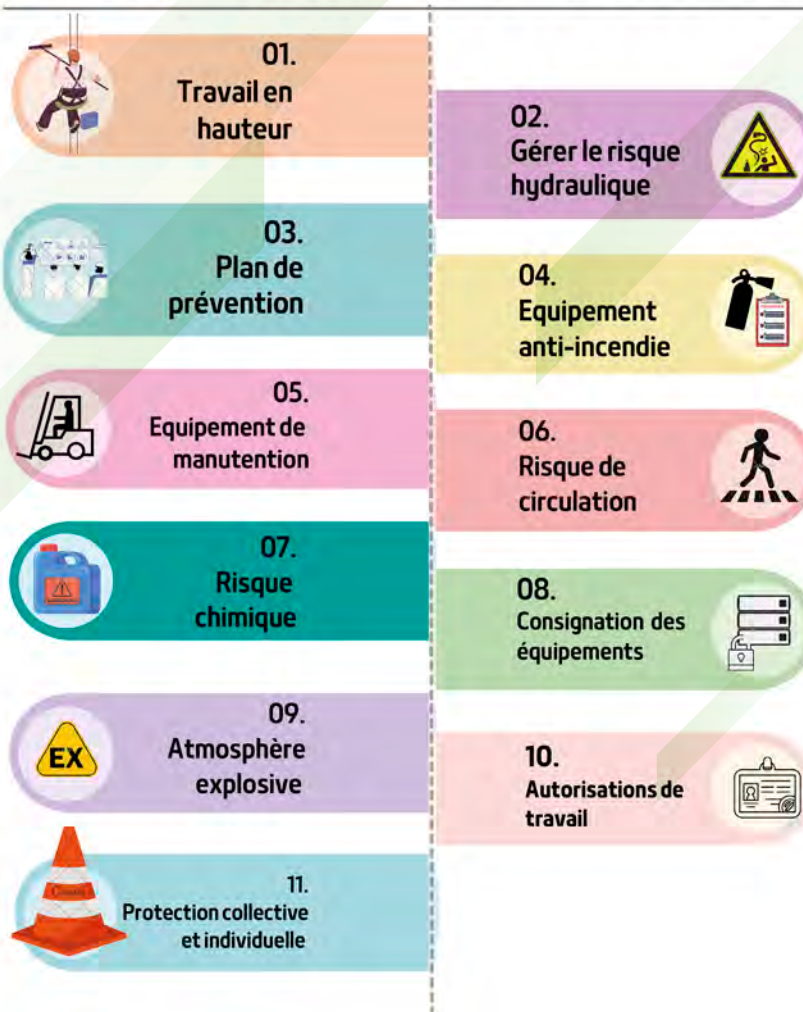


LES PROCHAINES ÉTAPES, POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DE NOS SITES, CONSISTENT À :

- Consolider notre professionnalisme dans l'exécution quotidienne des visites de sécurité grâce à une application rigoureuse de la méthode,
- Respecter scrupuleusement les règles obligatoires, un pilier clé de notre programme de sécurité au travail.



11 MANDATORY RULES



Les « règles obligatoires ou Mandatory Rules » couvrent 11 domaines d'activités. L'application stricte de ces règles est en cours au sein de tous les sites industriels :

	Travail en hauteur	Gérer le risque hydraulique	Plan de prévention	Équipement anti-incendie	Équipement de manutention	Risque de circulation	Risque chimique	Consignation des équipements	Atmosphère explosive	Autorisation de travail	Protection collective et individuelle
	MR1	MR2	MR3	MR4	MR5	MR6	MR7	MR8	MR9	MR10	MR11
TOTAL	84%	88%	82%	91%	80%	87%	78%	64%	52%	56%	69%

Total = Taux de déploiement des règles obligatoires

ACHATS RESPONSABLES



ACHATS RESPONSABLES

Un vrai rôle à jouer au sein d'une politique RSE d'envergure !

Les Achats représentent une part significative du chiffre d'affaires de l'entreprise et ont de fait un rôle clé à jouer en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

En conséquence, les Achats se doivent d'être au cœur des initiatives visant à réduire l'empreinte environnementale et à promouvoir des pratiques durables, éthiques et responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Ceci se matérialise notamment par les ambitions SBTi (Science Based Target Initiative) relatif au Scope 3 amont faisant partie intégrante de la feuille de route définie visant à réduire les émissions de GES de plus de 25% par rapport à 2022.

Élaboration du bilan Carbone des biens et services achetés

Dans le cadre de cette démarche, les Achats ont contribué à l'élaboration du bilan carbone des biens et services achetés. Ce qui a permis de quantifier les émissions de CO₂eq. et de mettre en place des stratégies pour les réduire.

Comme exemple, Poclain a réorienté une part significative de ses achats d'aciers spéciaux en passant d'une aciérie haut-fourneau à une aciérie à four électrique.

Par ailleurs, une feuille de route a été définie afin de poursuivre la priorité donnée « au local pour local » afin de réduire les distances entre les fournisseurs et les sites de consommation, permettant ainsi de minimiser les émissions liées au transport.

Transformer nos Achats en un levier de performance durable

Au final, la mise en place d'une démarche d'Achats Responsables ne se limite pas à une question de conformité. C'est au contraire une véritable opportunité de transformer les Achats en un levier de performance durable où les matières, biens et services les plus vertueux sont malheureusement souvent plus coûteux.

Poclain, par le biais notable de ses Achats, se doit de trouver un équilibre entre l'investissement dans des solutions durables et la rentabilité dans un contexte de marché concurrentiel difficile et inégal en termes de contraintes.

C'est le défi relevé par l'ensemble de l'organisation des Achats qui se veut être responsable et au rendez-vous afin de préparer le monde de demain.

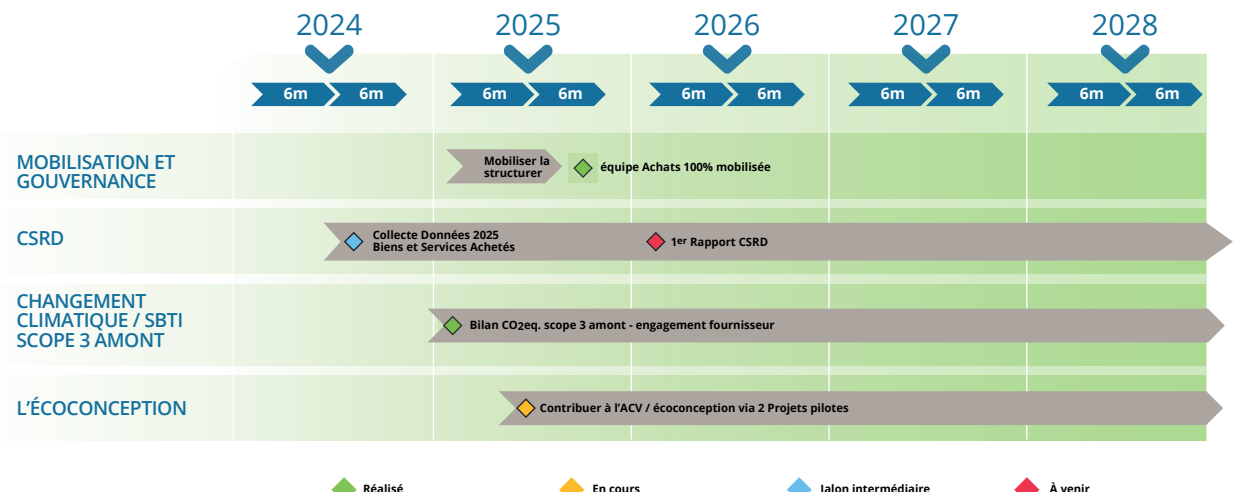
Témoignage

Dans le cadre du changement d'acier réalisé en 2024, au-delà de répondre à la ligne directrice fixée par le Groupe, visant à réduire notre empreinte carbone, il a également été possible d'améliorer la compétitivité de l'entreprise.

Ceci est à souligner dans la mesure où il peut apparaître non usuel que des alternatives plus vertueuses en termes de RSE le soient également d'un point de vue économique.

C.H-B,
Responsable Achats Groupe "Forge, Acier et Usinage"

TRAJECTOIRE RSE DES ACHATS



DÉMARCHE D'ÉCOCONCEPTION

Des avancées dans l'Écoconception de nos produits

APRÈS UNE PHASE D'APPRENTISSAGE, POCLAIN PASSE LA VITESSE SUPÉRIEURE !

Des produits éco-conçus : Un impératif pour l'Avenir !

À l'heure où les enjeux environnementaux deviennent cruciaux, la nécessité de concevoir des produits éco-conçus s'impose comme une priorité. L'éco-conception, qui intègre des considérations environnementales dès la phase de conception, vise à réduire l'impact écologique d'un produit tout au long de son cycle de vie.

Développement d'outils et de compétences internes

En 2023, une analyse environnementale du cycle de vie d'un moteur hydraulique « Best-Seller » (le plus vendu) a été réalisée. Elle souligne l'importance de certains facteurs de la définition du produit, de son processus de fabrication, ainsi que de sa distribution et de son utilisation.

En 2024, Poclain a décidé de poursuivre dans cette voie en intégrant les principes de l'écoconception dans son processus de développement des produits et des procédés. Cet engagement s'inscrit dans notre ambition d'appliquer l'écoconception dans 100% de nos développements d'ici à 2030.

Qu'est-ce qu'un produit éco-conçu ?

C'est un produit conçu de manière à réduire ses impacts environnementaux tout au long de son cycle de vie depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie.

Cela nécessite deux étapes clés : primo savoir mesurer ces impacts et secundo prouver que ceux-ci sont réduits par rapport à un produit équivalent antérieur.

Cette démarche, complexe et exigeante, nécessite rigueur et précision ainsi qu'un outil adapté. De nombreux outils existent, allant de l'analyse du cycle de vie (ACV) simple à l'ACV complexe, nécessitant divers niveaux d'expertises. Poclain a choisi une ACV simple, parfaitement adaptée à nos besoins.

L'acquisition d'un nouvel outil n'est pas anodine : elle vise à protéger nos données sensibles, telles que les emplacements de production, les matériaux et les fournisseurs. Par ailleurs, cet outil permettra à Poclain de répondre efficacement et rapidement aux demandes croissantes de nos clients concernant l'évaluation des impacts environnementaux de nos produits.

Poclain a opté pour l'outil « ÉcoDesign Studio », un outil développé en collaboration avec le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques). Un programme sera mis en place pour familiariser nos équipes à cet outil, comprenant la formation de deux utilisateurs principaux et un accompagnement par un organisme externe. À terme, ces deux utilisateurs participeront à divers projets et pourront former des relais locaux au sein de nos sites de développement.

Le logiciel « ÉcoDesign Studio » évalue de nombreux critères d'impact environnemental, parmi lesquels deux sont directement liés à notre feuille de route RSE globale : les émissions de CO₂eq. et la consommation d'eau.

Intégration de l'Écoconception dans nos processus de développement

Cette démarche se révèle être une approche incontournable lors de la phase de développement de tout nouveau projet. La Phase Design est la phase primordiale dans le processus car elle définit à 80% les impacts environnementaux des produits. Il importe donc d'anticiper l'aspect environnemental en introduisant une approche d'écoconception robuste au sein de tous nouveaux projets.

D'ici à fin 2025, notre objectif est de réaliser un POC (Proof of Concept – démonstration de faisabilité) pour deux projets « Moteurs ». Ces travaux seront partagés avec d'autres lignes de produits pour faciliter le déploiement de l'écoconception. Ces POC intégreront efficacement cette démarche au sein de notre organisation de projets. À terme, notre processus de développement de projets inclura cette démarche parmi l'ensemble des livrables requis.

Un projet ambitieux de renforcement des compétences

En parallèle, un plan de formation sera lancé. Des règles de conception (Knowledge Standards Design and Process) seront établies à l'intention des concepteurs, des sessions de formation seront organisées, et à long terme, une expertise en écoconception sera définie dans le cadre de notre Filière Expertise.



Témoignage

Pourquoi avoir choisi le projet ML04 pour y développer l'approche environnementale ?

Dès le début de l'étude, des décisions techniques ont été prises en tenant compte de l'impact environnemental. Les choix techniques d'architecture moteur ont été orientés vers l'amélioration de la performance, permettant ainsi de réduire la consommation énergétique. Le ML04 a également été conçu pour être compact, minimisant ainsi la quantité de matière utilisée et donc limiter l'impact environnemental.

Le projet ML04 est une opportunité pour construire ce POC et ainsi confirmer nos choix techniques de manière quantitative, tout en renforçant nos compétences en matière d'éco-conception. C'est une activité novatrice pour les équipes Projets et tous les métiers. À travers cette démonstration de faisabilité, nous visons à sensibiliser et former les équipes sur la méthodologie et les outils liés à l'éco-conception tout en intégrant cette approche dans notre processus de développement pour la rendre standard.

Quelles sont les retombées pour Poclair ?

Tout d'abord, les résultats chiffrés d'impact environnementaux fourniront une base solide pour notre communication marketing. En mettant en avant les performances environnementales du ML04 par rapport au MS05, nous pourrions positionner ce produit comme une solution durable pour mieux attirer nos clients soucieux de l'environnement.



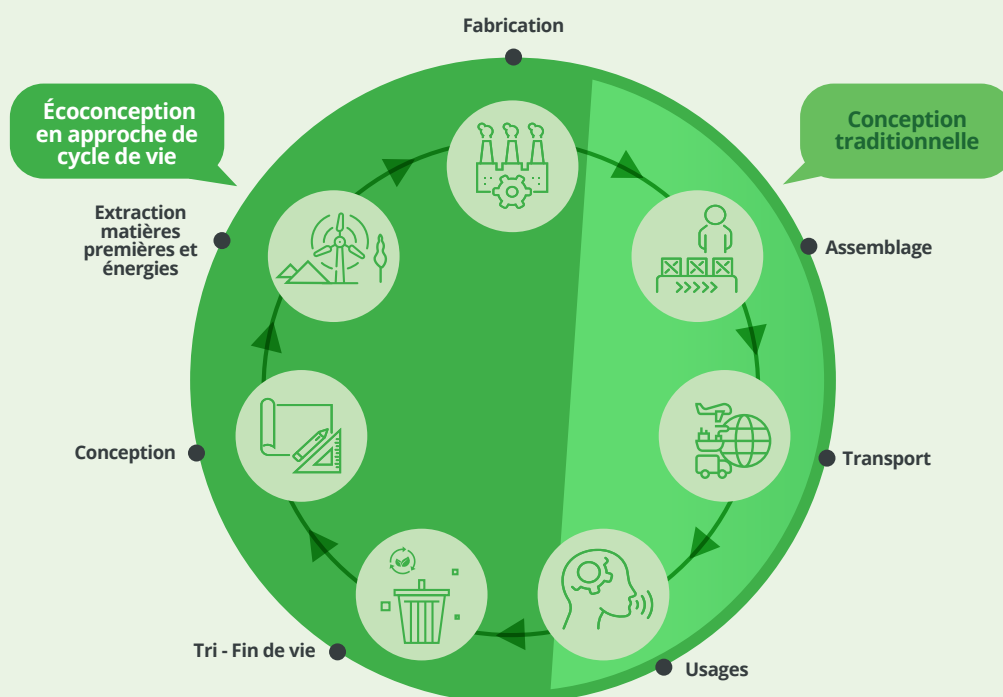
Par ailleurs, en fournissant des données chiffrées, claires et précises sur la réduction des impacts écologiques, Poclair renforcera la confiance de ses clients et répondra à leurs préoccupations croissantes. Cela permettra également de travailler avec eux, main dans la main, pour minimiser l'impact global pendant la phase projet.

Enfin, nous anticipons les futures réglementations de déclarations et demandes clients en termes de « métriques » environnementales.

S.M,
Manager Projets



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE D'ÉCOCONCEPTION



GOUVERNANCE



UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE ET ENGAGÉE !

La Gouvernance Poclain est à la fois mature et structurée pour répondre aux défis d'un contexte international bouleversé et aux évolutions technologiques et réglementaires.

Elle se compose de cinq Comités Spécialisés qui émettent des recommandations et assurent la préparation des travaux du Comité d'Administration.

En 2024, trois nouveaux administrateurs ont rejoint le Comité, succédant aux administrateurs dont le mandat arrivait à terme. Un administrateur familial et deux administrateurs indépendants ont rejoint le Comité d'Administration. Ceci a donné lieu à la nomination de nouveaux membres au sein des Comités Spécialisés : Stratégique, d'Audit et des Risques, des Comptes, des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance.

(La nouvelle composition du Comité d'Administration et des Comités Spécialisés est détaillée en pages 38 et 39).

L'engagement des administrateurs, illustré par un taux de participation élevé (97,18%), témoigne de leur volonté d'être pleinement impliqués dans le développement et la croissance du Groupe.

L'agenda fut particulièrement dense avec la tenue de six Comités d'Administration, trois Comités d'Audit et des Risques, trois Comités Stratégiques, trois Comités des Nominations, un Comité des Comptes, un Comité des Rémunérations et un Comité ad-hoc.

Les thèmes abordés ont concerné notamment des sujets :

- De croissance externe et de développement du Groupe, comme l'intégration et la sécurisation des activités de nos deux acquisitions récentes (EMSISO et MOTEG),
- Technologiques (avec nos programmes HEVO et d'Électromobilité),
- Stratégiques avec l'élaboration du nouveau plan NEW GEN 2030,
- Environnementaux et sociaux avec la mise en place de la CSRD,
- Règlementaires avec les sujets Compliance.

La mise en œuvre des projets associés démontre l'engagement du Groupe envers une gouvernance d'avenir, responsable et éthique.

La Compliance, un pilier essentiel d'une bonne Gouvernance :

La conformité aux lois et aux normes éthiques constitue un levier stratégique pour renforcer notre réputation, assurer notre performance financière et gérer les risques.

Poclain s'engage résolument à améliorer ses pratiques de gestion des risques et de conformité. À cette fin, différents projets de progression ont été menés en 2024 pour réévaluer les risques, réviser notre politique de compliance et élaborer une nouvelle politique de gestion et d'éthique des affaires :

- Une nouvelle cartographie des risques basée sur une méthodologie enrichie par des benchmarks a été réalisée en 2024, menée auprès des membres du Comité de Direction, du Comité d'Audits et des Risques, du Conseil de Famille, de 70 managers et des Commissaires aux Comptes. Neuf risques majeurs et importants ont été identifiés et feront l'objet d'un plan de remédiation renforcé. L'évaluation sera revue à l'aune de la stratégie 2025-2030.
- Notre politique Compliance a été révisée de manière à couvrir tous les domaines de conformité (Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, respect d'une concurrence loyale, respect des droits humains, sécurité au travail, conformité des produits et des services, protection des données personnelles...).
- Une Charte Conformité Groupe décrit les périmètres, les process, les organisations et les standards qui seront applicables à tous les domaines de Compliance. Les rôles et les responsabilités sont définis afin d'améliorer le fonctionnement d'un système de conformité basé sur un réseau intégrant des acteurs locaux, Groupe et Corporate. Le déploiement opérationnel se fera début 2025.
- Une nouvelle politique a été élaborée concernant la gestion et l'éthique des affaires : elle a pour objectif de garantir le respect des lois, réglementations, normes éthiques et politiques internes pour toutes les opérations de l'entreprise. Elle vise à s'assurer que toutes les activités commerciales sont conduites dans le respect des règles et normes applicables et à prévenir et traiter les violations potentielles de la réglementation et des politiques internes.
- Ces deux politiques enrichissent notre Corpus documentaire qui sera également complété d'une politique RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), d'une Politique Ressources Humaines et d'une politique RSE.
- Ces politiques seront prises en référence dans le Code de Conduite POCLAIN qui sera mis à jour en 2025.

La Compliance et la Gouvernance diffusent, ensemble, une culture d'intégrité et d'exemplarité au sein de l'entreprise, incarnée par les dirigeants et les administrateurs.

CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT INTERNE

Le Contrôle Interne, l'Audit Interne et la gestion des risques sont des leviers pour anticiper et répondre aux défis du monde des affaires en constante évolution.

Les défis économiques, sociaux et environnementaux, exacerbés par les conflits, les événements climatiques, les instabilités politiques et les évolutions réglementaires redéfinissent les priorités des organisations.

Dans ce contexte, les approches d'identification, de prévention et de remédiation des risques s'adaptent et se renforcent afin d'améliorer la résilience de l'entreprise.

Des analyses de risques sont réalisées sur les programmes stratégiques (HEVO, eMobilité). Des focus sont partagés sur l'exposition de nos sites aux risques naturels, sur le transfert de nos activités industrielles en Italie vers un nouveau site et sur les évolutions réglementaires (REACH, PFAS...). L'Inde étant un pays stratégique pour POCLAIN - en termes d'activité et de base fournisseurs - a fait l'objet d'une étude particulière.

Afin d'enrichir les analyses, nous utilisons des benchmarks partagés par les experts du management des risques et nous associons nos partenaires dans nos analyses (assureurs, courtiers en assurance, commissaires aux comptes, administrateurs externes).

Des campagnes de prévention aux risques de fraude et de corruption ont été réalisées afin de mieux préparer les équipes.

En 2024, lors des audits sur site, 127 collaborateurs, ayant des contacts directs avec des tierces parties, ont participé à des formations et à l'évaluation des risques de corruption. Ceux-ci s'ajoutent aux 420 employés formés les années précédentes.

Des modules de formation et un Serious Games (jeu sérieux) « En quête d'intégrité » proposé par l'AFA (Agence Française Anticorruption) ont été créés et mis à disposition des collaborateurs du monde entier.

Une sensibilisation aux risques de fraude (faux fournisseurs, fraude au virement et au RIB, attaques par ingénierie sociale, Deep face & Deep voice) a été faite pour les communautés Achats et Finances qui sont particulièrement exposées.

Ces démarches permettent de diffuser la culture du management des risques dans l'entreprise et d'enrichir le référentiel de contrôle interne utilisé pour la réalisation des audits internes.

Les audits internes prévus en 2024 ont été réalisés comme prévu par le plan initial (filiale commerciale allemande, sites industriels de Marnaz, Verberie, Žiri et Spilamberto, ainsi que la phase « 1 » de l'audit des fonctions Ressources Humaines (Corporate et sites localisés en France).

Les audits réalisés en 2024 permettent de clore la campagne d'audit des sites industriels de POCLAIN lancée mi 2022.

Le plan d'audit 2025 intègre les recommandations du Comité d'Audit et des Risques et couvrira la phase « 2 » de l'audit RH, de EMSISO et MOTEG et des filiales commerciales.



FONDATION D'ENTREPRISE POCLAIN

La Fondation d'Entreprise Poclain en action !



POCLAIN FOUNDATION

La Fondation d'Entreprise Poclain est bien plus qu'une simple initiative !

C'est l'héritage d'une vision portée par Georges BATAILLE, il y a déjà des décennies.

Aujourd'hui, nos porteurs de projets font vivre cette ambition, convaincus que chaque projet, petit ou grand, apporte une contribution précieuse à notre Groupe.

L'année 2024 a démontré l'engagement de nos collaborateurs dans la réalisation de cette ambition, marquant une étape importante pour renforcer notre visibilité externe.

Ainsi, la Fondation a été sollicitée par des collaborateurs de France, de République Tchèque, de Slovénie et des États-Unis, ce qui laisse entrevoir de belles perspectives.

DEUX PROJETS ONT ÉTÉ RETENUS ET FINANCÉS :

1. Le projet de l'Ouvre-Boîte de Compiègne, dispositif d'insertion par l'entrepreneuriat des Apprentis d'Auteuil dont l'enjeu consiste à donner les moyens à des jeunes de 18 à 30 ans, peu ou pas qualifiés, de débiter leur vie en s'appuyant sur leur projet de création d'activité.

La Fondation a été très fière de financer, à hauteur de 10 000€, le parcours d'un participant de la promotion BATAILLE, composée de 11 jeunes gens.

Un suivi rigoureux a été assuré tout au long du parcours, complété par une visite du site de Verberie. Pour la plupart des participants, il s'agissait de leur première expérience industrielle, ce qui a suscité un vif intérêt et de nombreuses questions.

Et c'est avec grand plaisir que nous avons assisté le 27 février 2025 à la cérémonie de remise des diplômes en présence de M. Jérôme BATAILLE, et du Maire de Compiègne, M. Philippe MARINI.

2. Le projet collaboratif de l'école Marcel Pagnol à Beauvais

L'exploration de nouveaux intérêts et l'ouverture de nouvelles perspectives sont des missions fondamentales de l'école et des familles. Cependant, nous sommes tous conscients des inégalités inhérentes aux milieux sociaux les moins favorisés, où le manque d'information et les difficultés professionnelles des parents compliquent ces efforts.

La Fondation d'entreprise Poclain a participé à hauteur de 3 000 € aux transports d'enfants, afin de leur permettre de visiter des entreprises industrielles de la région de Beauvais.



Témoignage

Le soutien de la Fondation Poclain facilite, par son financement, le démarrage et la pérennisation du dispositif de L'Ouvre-Boîte de la Fondation Apprentis d'Auteuil. Elle inspire par l'implication de ses dirigeants M. Laurent et Jérôme BATAILLE, les jeunes entrepreneurs du territoire. La visite du site a permis aussi un travail de réflexion sur la culture entrepreneuriale locale.

À terme, elle peut être également vectrice d'opportunités en matière de formation, d'emploi et de bouche à oreille sur les projets en création...

En conclusion, cette collaboration est globale et indispensable pour développer, autour des jeunes gens, un réseau qu'ils ne possèdent pas et pour les aider à s'insérer par la création d'entreprise, par l'emploi ou la formation.

M. A.F.

Responsable de l'Ouvre Boîte de Compiègne



En complément, la Fondation Poclain a reçu plus d'une dizaine de demandes d'accompagnement pour des projets externes, souvent pertinents sur les thématiques de l'Education et de l'Insertion professionnelle, mais éloignés géographiquement de nos sites, critère important pris en compte pour le soutien de la Fondation :

- « Comme les autres » en région PACA,
- « Booste ton projet » en Touraine,
- « Booste ton projet » sur Paris.

Conviction, Ambition, et Concrétisation, autant de perspectives qui animeront la Fondation en 2025 !

Conviction pour faire perdurer cet engagement et mobiliser nos porteurs de projets.

Ambition pour développer la connaissance et la visibilité de la Fondation d'entreprise Poclain. À ce titre, nous mettrons en œuvre un plan de communication dédié, et nous poursuivrons le développement des outils de communication les plus efficaces.

Concrétisation pour soutenir davantage de projets impactants, pour apporter une réponse concrète au soutien de projets internationaux et pour développer le programme de mécénat de compétences.



Le format de reporting évoluera d'ici à 2026 pour se conformer aux nouvelles réglementations (CSRD) auxquelles

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	OBJECTIFS VISÉS	SUJETS SUIVIS ET/ OU MESURÉS (SERONT COMPLÉTÉS PAR D'AUTRES INDICATEURS EN 2026 ET 2027)
 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	• Gestion durable des ressources en eau • Prévention pour éviter tout risque de pollution	• Consommation d'eau par site et données consolidées Groupe • Quantité d'eau rejetée • Intensité hydrique
 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	OBJECTIFS VISÉS • Sécurité au travail • Développement constant des compétences de nos collaborateurs • Croissance durable et profitable	SUJETS SUIVIS ET/ OU MESURÉS (SERONT COMPLÉTÉS PAR D'AUTRES INDICATEURS EN 2026 ET 2027) • Nombre d'employés • Nombre d'accidents au travail • Enquête de satisfaction collaborateurs Groupe • Certifications ISO au sein de toutes les entités du Groupe dont les certifications : - ISO 14001 (Environnement) - ISO 45001 (Santé et Sécurité au Travail) - ISO 50001 (Gestion énergétique) • Transformation Lean du Groupe • Heures de formation par salarié • Nombre d'enquête RSE clients



l'entreprise se prépare déjà. À cette date, des données partielles de EMSISO et MOTEG y seront intégrées.

- Réduire la pollution et la consommation d'eau
- Réutiliser et recycler l'eau en donnant la priorité d'actions et d'intensité à nos sites où localement le stress hydrique est déjà préoccupant.

Indicateur suivi	Description	Données de calcul	Données de départ	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Consommation d'eau site de Verberie		m ³		8 351	12 501	11 759
Consommation d'eau site de Marnaz		m ³		1 228	1 554	1 240
Consommation d'eau site de Brno (République Tchèque)		m ³		8 286	8 871	7 689
Consommation d'eau site de Žiri (Slovénie)		m ³		4 348	3 923	3 802
Consommation d'eau site Pondichéry (Inde)		m ³		4 880	5 276	5 020
Consommation d'eau site de Shanghai (Chine)		m ³		1 090	1 056	1 000
Consommation d'eau site de Yorkville (USA)		m ³		16 262	9 986	11 931
Consommation d'eau site de Spilamberto (Italie)		m ³		1 953	2 154	2 359
Consommation d'eau Données consolidées Groupe		m ³		46 398	45 321	44 800
Quantité d'eau rejetée		m ³				En cours de consolidation
Nombre d'incidents de pollution de l'eau				0	0	0
Intensité hydrique		m ³ par million de chiffre d'affaires		92,8	89,2	114,3

- Préserver la santé et promouvoir continûment la sécurité au travail
- Promouvoir des emplois décents et valorisants, la formation, l'entrepreneuriat et la subsidiarité
- Promouvoir et respecter les normes internationales du travail
- S'attacher à ce que la croissance industrielle ne dégrade pas l'environnement
- Soutenir les jeunes en difficulté scolaire
- Veiller à ne pas se rendre complice de violation des droits de l'homme

Indicateur suivi	Description	Données de calcul	Données de départ	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Nombre d'employés permanents					2 129	2 020
Nombre d'employés non permanents)					289	123
Effectifs permanents couverts par un système de gestion de santé		%			100%	100%
Démissions réparties par genre (hommes)		Nombre			127	126
Démissions réparties par genre (femmes)		Nombre			36	27
Employés ayant réalisés une évaluation de performances		%			94%	97%
Taux de participation à l'enquête de satisfaction		%			47%	74%
Taux de satisfaction	Pourcentage d'employés satisfaits de travailler chez Poclain	%			82%	72%
Taux de recommandation	Pourcentage d'employés qui recommanderaient volontiers à une personne de leur entourage de travailler chez Poclain	%			79%	75%
Nombre d'accidents au travail (LTIR)	Nombre d'accidents du travail, jours d'arrêt et gravité	Méthodes de calcul du LTIR	2,14	2,35 (1,22 sur le second semestre)	0,99	0,81
Nombre de certifications ISO dans le Groupe	Mesure de la progression de l'obtention des certifications ISO et IATF	Certifications valides IATF et ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, ISO 50001	20	20	20	20
Nombre de certifications ISO 45001 dans le Groupe			6	6	6	6
Progression de la transformation Lean	Réalisation effective en production d'actions Lean	% de la feuille de route réalisée sur une base trimestrielle (nombre d'ateliers réalisés)	79%	102%	90%	87%
Nombre d'heures de formation par salarié	Le développement des collaborateurs impacte positivement le processus RH de la sélection du nouveau collaborateur à son évaluation. Nous prévoyons un minimum de 50 000 heures de formation par an	Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de collaborateurs	23 H / pers	20 H / pers	33 H / pers	20 H / pers
Nombre d'enquêtes RSE clients	Enquête liée à l'impact environnemental de nos activités, l'éthique, droit humain et social, gouvernance				4	50

Le format de reporting évoluera d'ici à 2026 pour se conformer aux nouvelles réglementations (CSRD) auxquelles l'entreprise se prépare déjà. À cette date, des données partielles de EMSISO et MOTEG y seront intégrées.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	OBJECTIFS VISÉS	SUJETS SUIVIS ET/ OU MESURÉS (SERONT COMPLÉTÉS PAR D'AUTRES INDICATEURS EN 2026 ET 2027)
	 • Technologies innovantes pour nos clients • Partenariats tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin de contribuer à sa durabilité	• Fournisseurs adhérents au Code de Conduite • Écoconception et projets d'innovation respectueux de l'environnement
	OBJECTIFS VISÉS	SUJETS SUIVIS ET/ OU MESURÉS (SERONT COMPLÉTÉS PAR D'AUTRES INDICATEURS EN 2026 ET 2027)
	 • Ressources naturelles et respect de l'environnement • Promotion de l'écoconception et des matières recyclables • Émergence d'un écosystème circulaire viable	• Consommation énergétique • Gestion des déchets • Empreinte carbone

- Parvenir à un niveau élevé de performances par l'évolution technologique et l'innovation
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
- Utiliser des sources d'énergie bas carbone et/ou renouvelables
- Améliorer l'efficacité énergétique des opérations et des bâtiments
- Assurer la certification environnementale de tous nos sites industriels

Indicateur suivi	Description	Données de calcul	Données de départ	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Nombre de fournisseurs adhérents au Code de Conduite	En 2021, le code de conduite "fournisseurs" a été revu et mis à jour afin de renforcer la conformité et les engagements durables.	Dossier partagé et rempli par toute la communauté Sourcing (à remplacer par le Portail)	323 fournisseurs >10K € / an (52% de fournisseurs 10k€ / an) 0 focus sur les fournisseurs <10 K€ / an	50% des fournisseurs soit 75% du chiffre d'affaires	60% des fournisseurs soit 79% du chiffre d'affaires	87% des fournisseurs soit 96% en chiffre d'affaires Achats
Indicateurs d'écoconception	Feuille de route et définition des ambitions écoconception			Étude empreinte environnementale en cours	Feuille de route en cours d'élaboration	Feuille de route définie Indicateurs en cours de définition
Nombre de projets d'innovation respectueux de l'environnement	Projets répondant aux enjeux écologiques et nos ambitions environnementales				2	4

- Soutenir l'émergence de composants remanufacturés
- Encourager la réduction, la valorisation et le recyclage des déchets de production
- Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
- Promouvoir les pratiques d'écoconception
- Être en conformité avec la législation concernant les substances préoccupantes et très préoccupantes

Indicateur suivi	Description	Données de calcul	Données de départ	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Consommation énergétique (électricité)		MWh		45 667	45 481	43 564
Consommation énergétique (gaz)		MWh		6 970	6 270	7 633
Consommation énergétique (énergie renouvelable)		MWh		6	404	668
Intensité énergétique		MWh par million de chiffre d'affaires		105,3	102,7	132,3
Gestion des déchets	(Plastique, carton, papier, bois, huile, solvant, ferraille....)	Tonnes		8 695	9 164	6 750
Empreinte carbone de nos principaux produits	Définition des données de base pour déterminer l'empreinte carbone de nos principaux produits			Étude empreinte environnementale en cours	Émission de 2,4 T de CO ₂ pour un moteur MSO2 (le plus vendu dans le Groupe).	Émission de 2,4 T de CO ₂ pour un moteur MSO2 (le plus vendu dans le Groupe).
Empreinte carbone des sites de production (temps d'utilisation machine)	Kg équiv. CO ₂ par TUMA* générés par la consommation d'énergie des sites industriels	Conversion suivant bases de données ADEME Méthode GHG protocole	21,43 Kg CO ₂ / TUMA	21,43 Kg CO ₂ par TUMA	18,61 Kg CO ₂ par TUMA	Bilan carbone en cours de définition

**OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE (ODD)****OBJECTIFS
VISÉS****SUJETS SUIVIS ET/
OU MESURÉS**
*(SERONT COMPLÉTÉS PAR D'AUTRES
INDICATEURS EN 2026 ET 2027)***13** MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

- Impact de nos activités et de nos sites
- Adaptation des produits et de l'offre produits
- Chaîne logistique durable

- Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1, 2 et 3 (Tonnes CO₂eq.)
- Nombre de certifications ISO 14001 (Gestion de l'environnement)
- Nombre de certifications ISO 50001 (Gestion énergétique)

**OBJECTIFS
VISÉS****SUJETS SUIVIS ET/
OU MESURÉS**
*(SERONT COMPLÉTÉS PAR D'AUTRES
INDICATEURS EN 2026 ET 2027)***16** PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES

- Tolérance zéro pour la corruption
- Promotion des affaires éthiques
- Formation des collaborateurs et partenaires

- Formation interne « éthique » et « anti-corruption »
- Cas de violation « éthique »
- Missions d'audits de conformité

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de la chaîne de valeur et celles de nos opérations internes
- Lutter contre la pollution de l'air et du sol
- Assurer la certification énergétique de tous nos sites industriels
- Contribuer au remplacement des transmissions alimentées à partir d'énergies fossiles par des transmissions basées sur l'énergie électrique
- Fournir le meilleur conseil à nos clients afin de minimiser l'impact environnemental en phase d'usage

Indicateur suivi	Description	Données de calcul	Données de départ	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 - Verberie	• Émissions directes de gaz à effet de serre produite par l'entreprise (Scope 1) • Émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie en amont de l'entreprise (Scope 2)	(Tonnes CO ₂ eq.)		1 070	1 087	Consolidation en cours
Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 - Marnaz		(Tonnes CO ₂ eq.)		296	275	
Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 - Brno (République Tchèque)		(Tonnes CO ₂ eq.)		6 911	6 590	
Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 - Žiri (Slovénie)		(Tonnes CO ₂ eq.)		1 837	1 643	
Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 - Pondichéry (Inde)		(Tonnes CO ₂ eq.)		7 008	6 315	
Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 - Shanghai (Chine)		(Tonnes CO ₂ eq.)		462	473	
Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 - Yorkville (USA)		(Tonnes CO ₂ eq.)		6 196	5 812	
Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 - Spilamberto (Italie)		(Tonnes CO ₂ eq.)		1 314	1 254	
Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 - Données consolidées Groupe		(Tonnes CO ₂ eq.)		25 094	23 449	
Émissions de gaz à effet de serre Scope 3	Émissions de gaz à effet de serre de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval des opérations de l'entreprise	(kTonnes CO ₂ eq.)		28 929	27 831	Consolidation en cours
Intensité carbone	(Scopes 1 et 2 par million d'euros de chiffre d'affaires)	(Tonnes CO ₂ eq./M.Euro)		50,2	46,2	Consolidation en cours
Nombre de certifications ISO 14001	Gestion de l'environnement		6	6	6	6
Nombre de certifications ISO 50001	Gestion énergétique		4	4	4	4

- Gérer les relations d'affaires avec la plus grande intégrité
- Adopter une posture juste avec les partenaires
- Respecter la concurrence loyale
- Cultiver le devoir de vigilance
- Agir contre toute forme de corruption
- Former et sensibiliser nos collaborateurs et parties prenantes à la lutte contre la fraude, les pots-de-vin, la cyber criminalité, à la protection des données personnelles et aux pratiques de non discrimination

Indicateur suivi	Description	Données de calcul	Données de départ	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
ÉTHIQUE : Nombre de collaborateurs formés	Nombre d'employés ayant complété le questionnaire avec le score atteint (signature du Code d'éthique version 2022)	Certificats édités	Non mesurés	Non mesurés	Non mesurés	Non mesurés
ÉTHIQUE : Nombre de cas de violation	Nombre de cas d'éthique ouverts par l'audit interne suite à des violations du code d'éthique.	Tableau de suivi	1	1	1	0
ANTI-CORRUPTION : Nombre de collaborateurs formés	Nombre d'employés ayant suivi le module e-learning de lutte contre la corruption					
	Nombre d'employés ayant été formés sur site à l'anti-corruption par l'auditeur Poclair	Certificats édités et auto évaluations complétées	221	221	420	547
CONFORMITÉ : Nombre d'audits	Nombre de missions d'audit interne ouvertes sur des questions de conformité avec leurs rapports d'audit		1 mission en 2021	7 missions	5 missions	6 missions
ÉTHIQUE : Nombre d'audits	Nombre de missions d'audit interne ouvertes sur des questions d'éthiques (les missions d'audits intègrent les sujets de conformité, d'éthique et gouvernance)			7 missions	5 missions	6 missions
Sites opérationnels étant couverts par le dispositif d'alerte pour les parties internes et externes		%			100%	100%
Nombre d'alertes remontées via la ligne d'éthique						1
Nombre d'investigations et/ou de remédiation						1
Délai de remédiation						En cours
Indépendance du Comité d'Administration (%)	Pourcentage d'administrateurs familiaux au Comité d'Administration	%		50%	50%	50%
Répartition hommes-femmes aux Comités (%)	Femmes présentes au sein du Comité d'Administration	%		16,7%	16,7%	16,7%
Taux de présence aux Comités (%)	Présentéisme aux Comités d'Administration et aux Comités Spécialisés	%		93,9%	94,4%	97,2%

(*) TUMA : Nombre d'heures utiles machine, une mesure de l'activité industrielle.



INDEX - Rapport de développement durable

2.	LE MOT DE LA DIRECTRICE DU PROGRAMME RSE
3.	NOTATION ECOVADIS
4.	VUE D'ENSEMBLE DES ACCORDS INTERNATIONAUX ET DE LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE ET FRANÇAISE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
6.	MISE EN ŒUVRE DE LA CSRD ET ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ
8.	ADHÉSION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES
9.	LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES
10.	NOTRE NOUVELLE CHARTE RSE
12.	NOTRE NOUVELLE CHARTE RSE : NOS AMBITIONS ET NOS ENGAGEMENTS !
14.	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX
16.	COMPOSITION DE L'ÉQUIPE RSE
18.	INTRODUCTION ET TRAVAUX MENÉS
20.	TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION
22.	RESSOURCES HUMAINES
26.	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
28.	ACHATS RESPONSABLES
30.	DÉMARCHE D'ÉCOCONCEPTION
32.	UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE ET ENGAGÉE !
34.	CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT INTERNE
35.	FONDATION D'ENTREPRISE POCLAIN
36.	TABLEAU DE BORD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



POCLAIN SAS
Route de Compiègne
60410 - VERBERIE, FRANCE

Phone: +33 (0)3 44 40 77 77
POCLAIN.com

